EXPOSITION
CONFÉRENCE
OUVERT AU PUBLIC

ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

RENSEIGNEMENTS AU 40 41 63 75

RÉSISTANCE
À RA'IATEA

TERAUPO'O,
HÉROS OU MARTYR ?

VENDREDI 6
DÉCEMBRE
2024

Assemblée de la
Polynésie française

Le mot du président

Aujourd'hui, nous rendons hommage à Teraupo'o un homme à la fois connu et inconnu.
Connu des historiens de la Polynésie, mal ou peu connu du grand public.
Le danger aurait été d'en faire le chantre de l'anticolonialisme au mépris de la réalité et du contexte historique.
La réalité est qu'il était viscéralement anti Français, un sentiment peut être né de l'humiliation qu'il aurait subie, adolescent, de la part d'un officier Français. Un sentiment certainement entretenu par des missionnaires anglais qui derrière chaque Français voyait un Catholique.
Sa vie et son histoire dépassent cette explication psychologique réductrice. Elles s'inscrivent dans le contexte historique de l'époque, celui du bouillonnement colonialiste et expansionniste du XIX^{e} siècle.
Il n'est pas anodin non plus que Ra'iatea prenne place à nouveau dans l'histoire des îles polynésiennes alors qu'elle en a été le centre religieux et migratoire durant des siècles.



Teraupo'o, héros ou martyr ?

Cette exposition n'est pas une simple biographie, rendue impossible par ailleurs tant manquent les éléments de sa vie et notamment de sa jeunesse.

Ni une hagiographie, même si tous les éléments sont réunis : un martyr (l'exil et le bagne), un emblème (son drapeau) et une légende (il n'est pas mort). C'est plutôt un essai qui replace dans son contexte un personnage ayant traversé 40 ans de l'histoire d'une petite Île (290km2) de 1500 habitants, confrontée à une nation de 543 000 km2 et 32 218 903 habitants (1886).

Engagé dans une guerre asymétrique et brève, il n'a pu gagner de galons au combat (comme a pu le faire Mehao) et s'est distingué dans l'escarmouche, l'affrontement sporadique, la provocation verbale ou l'évitement.

Il avait comme motivations l'appartenance à son île, la foi en son dieu importé et son aversion instinctive pour les Français.

D'ailleurs, peut-on parler de guerre lorsque la disproportion entre les forces est telle. Mille combattants lourdement armés contre quelques centaines équipées de fusils archaïques et d'objets domestiques détournés en armes. Et que dire des navires de guerre aux tirs de canons dévastateurs ?

L'assemblée et l'histoire

Vous savez que l'Assemblée s'est donnée pour mission de faire connaître l'histoire de l'institution aussi bien dans un livret (la Polynésie d'hier et d'aujourd'hui) que dans des expositions (« 1946-2016 : 70 ans d'assemblées ») ou un site internet (assemblee.pf).

Le livret pédagogique, réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a permis de diffuser ces connaissances à l'intention des élèves de Polynésie.

Une grande exposition a été consacrée à la reine Pomare IV, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort. Nous y avons appris qu'elle fut une personnalité complexe qui a multiplié les positions - contournement, affrontement, exil, résignation- à l'encontre de ce qu'elle pensait être une atteinte à l'honneur de sa famille et de ses sujets. À cet égard, elle reste un des personnages les plus fascinants de l'histoire polynésienne.

La plupart de nos manifestations à caractère historique ont été conçues par Christian Gleizal. Aujourd'hui, l'exposition *Teraupo'o héros ou martyr* l'a été par son fils Vaki Gleizal, docteur en histoire spécialisé dans le fait colonial à Tahiti, et il est réjouissant d'assister à ce passage de témoin.

En guise de conclusion

Alors est-il Héros ou Martyr ?
Héros quand on voit la durée de son combat obstiné jusqu'à l'entêtement.
Héros quand on considère les forces en présence.
Martyr quant au sort qui lui a été réservé.
Revenant d'exil il est resté silencieux et la légende s'est saisie de ses silences.

Pour finir je voudrai citer une phrase de l'historien australien Greg Dening qui résume le contact malheureux entre les Européens et les populations qu'ils découvraient :
« La réalité historique des sociétés traditionnelles est à jamais enfermée dans la réalité historique des intrus qui les ont vues, transformées et détruites ».

Antony GEROS

D'une enfance ordinaire à la révolte

Hapaitahaa a Etau dit Teraupo'o est né vers 1855 à Avera sur la côte Est de Ra'iatea. Il voit le jour dans les décennies qui ont suivi la guerre franco-tahitienne (1844-1847) et est un fervent protestant. Il affiche un fort sentiment anti-français dans une île acquise à la cause anglaise depuis le début du XIXe siècle. Un événement en particulier, survenu étant adolescent, le conforte dans sa position : il est victime d'une altercation humiliante avec un capitaine de frégate français. Il jure solennellement alors de se venger des Français.

Le statut social de Teraupo'o le range dans la catégorie des chefs : il est propriétaire terrien et le mari de la cheffesse Tautu de Avera.



Teraupo'o tenant la hampe du drapeau de Ra'iatea



Sur cette photographie censée représenter «la famille de Teraupo'o » on peut très bien imaginer le cadre de son enfance

L'entrée en rébellion

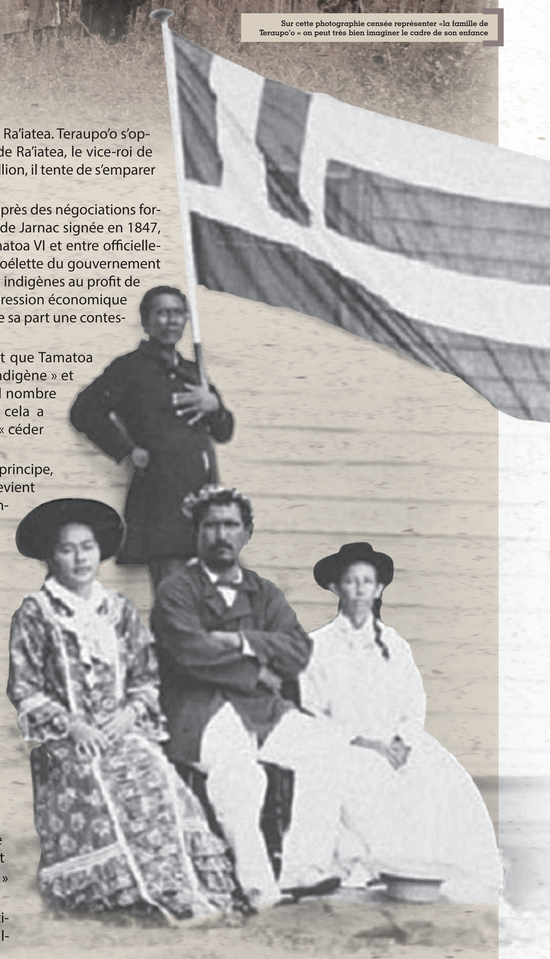
D'octobre à décembre 1887 la situation politique s'aggrave à Ra'iatea. Teraupo'o s'oppose à la demande de protectorat signé par Tamatoa V, roi de Ra'iatea, le vice-roi de Taha'a et les chefs de Ra'iatea- Taha'a. Teraupo'o entre en rébellion, il tente de s'emparer de Tamatoa pour le déposséder.

Lorsque la France annexe Ra'iatea et Taha'a le 16 mars 1888, après des négociations formelles avec la Grande-Bretagne mettant fin à la Convention de Jarnac signée en 1847, Teraupo'o refuse de se conformer à l'ordre du roi de l'île Tamatoa VI et entre officiellement en résistance. Deux navires de guerre français et une goélette du gouvernement débarquent à Ra'iatea pour annuler la décision des tribunaux indigènes au profit de quelques résidents européens mécontents de la récente dépression économique du commerce du coprah et du coton. Cette action entraîne de sa part une contestation plus forte de la présence française.

Le missionnaire de la LMS, William Edward Richards, a écrit que Tamatoa « a abdiqué plutôt que de devenir l'outil du parti français indigène » et que « un ou deux villages [ont été] bombardés et un grand nombre de maisons indigènes incendiées » par les Français... et cela a rendu les habitants de l'île encore plus « résolus » à ne pas « céder tranquillement » comme le conseillait le missionnaire.

Teraupo'o installe un gouvernement de résistance placé, en principe, sous l'autorité de Tuarii (une fille cadette de Tahitoe) qui devient reine à Avera, tandis que les Français s'établissent dans l'ancienne capitale d'Uturoa et nomment un résident, Maximilien Gustave Alby.

À la tête d'une armée d'environ 800 hommes, Teraupo'o refuse de discuter avec tous les émissaires français et fait arborer le pavillon britannique et celui de la résistance dans six districts de Ra'iatea et trois de Taha'a.



Le chef de guerre

D'avril 1888 à décembre 1896, Teraupo'o fait la loi à Ra'iatea. Il taxe les produits qui franchissent le pont de Avera et les bateaux qui commercent dans le lagon. Six districts de Ra'iatea et trois de Taha'a arborent le pavillon "rebelle" et le pavillon britannique.

En 1895, la mission de Chessé à Ra'iatea est un échec, celui-ci n'ayant pu entrer en contact avec les rebelles et rencontrer Teraupo'o. Le gouverneur semble alors décidé à employer la force pour réduire la rébellion ce qui : « marque une profonde évolution par rapport aux positions antérieures. Cela parait alors la seule position pour trancher une situation intenable » (J.F. Baré)

En 1896, fort de son bon droit, Teraupo'o continue de sous-estimer l'activité des navires de guerre français qui ne cessent d'aller et venir dans les îles Sous-le-Vent.

Jusqu'au 27 décembre 1897, date à laquelle le gouverneur Gallet lui lance un ultimatum de quatre jours pour se rendre et se soumettre complètement.

Le 1er janvier 1897, un corps expéditionnaire français composé de 1000 hommes et trois navires de guerre, attaque les zones côtières de Ra'iatea et Taha'a. Le 3 janvier, la bataille de Tevaitoa fait 17 morts et 5 blessés du côté des résistants. Teraupo'o est fait prisonnier le 15 février 1897 avec son épouse dans une grotte de la vallée de Vaiaau mettant fin à un conflit qui a fait 40 morts.



Teraupo'o « en civil »

La naissance d'une légende

En mars 1897, Teraupo'o et neuf autres prisonniers sont condamnés par une décision souveraine du gouverneur Gallet à être déportés au bagne de Nouvelle-Calédonie. Cent soixante-neuf autres sont exilés sur l'île de Ua-Huka et mélangés aux habitants de l'île qui les accueillent avec bienveillance. Une partie fut graciés six mois plus tard tandis que les autres durent attendre 1900. Un monument a été érigé sur l'île en mémoire de ces déportés.

Teraupo'o lui est autorisé à rentrer à Ra'iatea en 1905 et mène une vie paisible jusqu'à sa mort en 1918 de la grippe espagnole. Sa tombe située à la pointe Paimatai a été recouverte par le bitume de la route de ceinture.

Il a fallu attendre le 25 mai 2024 pour qu'une statue lui rendre mémoire à la mairie de Tumaraa. Son combat incarne aujourd'hui la résistance tahitienne au colonialisme et reste une référence dans la mémoire collective polynésienne, symbolisant la défense de l'identité et de la souveraineté tahitienne face à la domination étrangère.

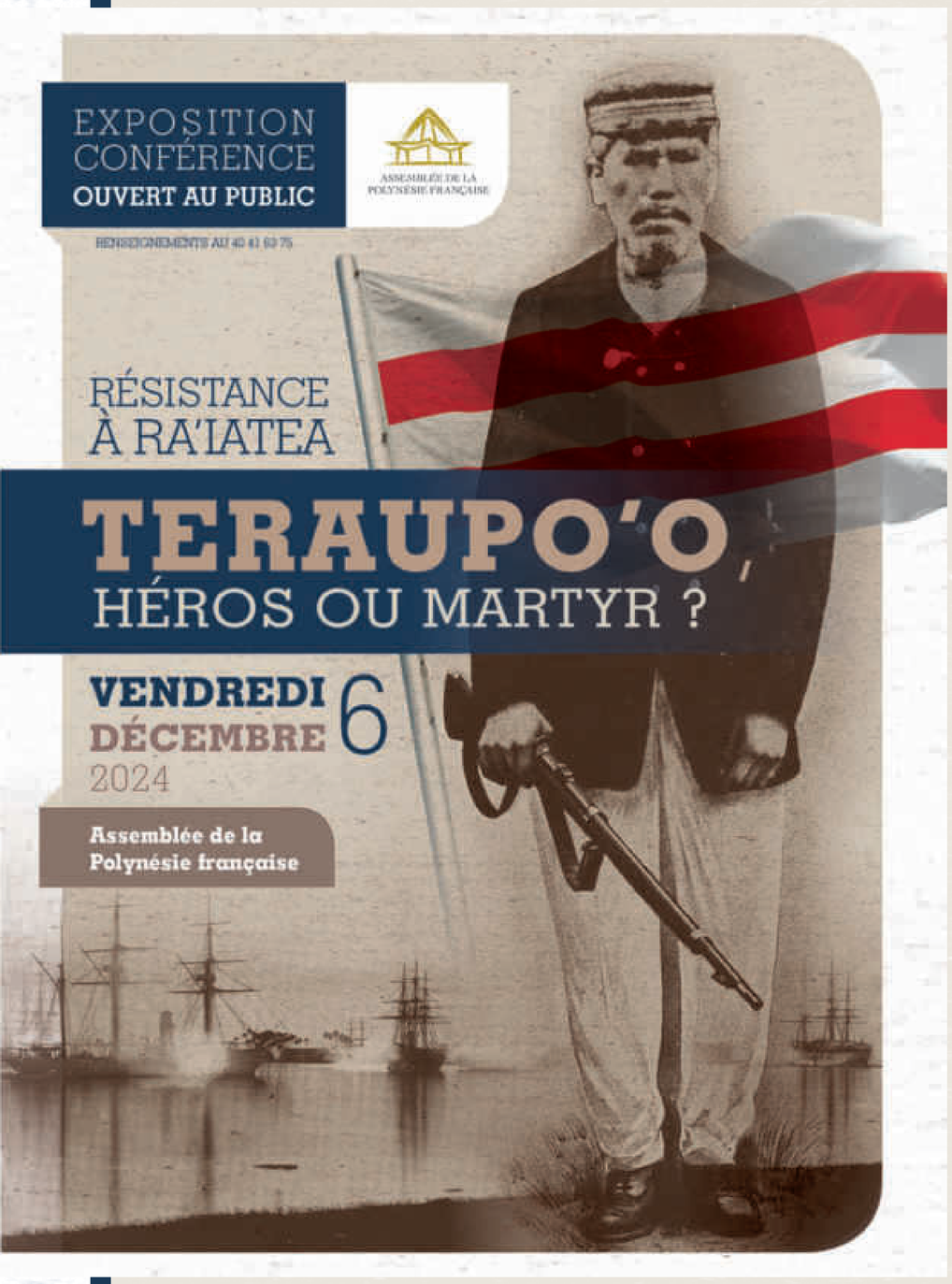


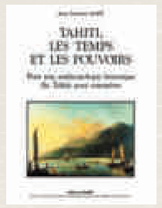
C'est une goélette, comme celle-ci, accostant à Ra'iatea que Teraupo'o contrôle et taxe.

Hommage à Teraupo'o

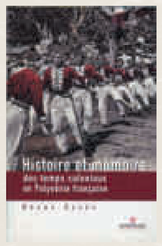
Une compilation de textes

L'histoire de cette période, de ce lieu et de cet homme a longuement été écrite par les historiens européens, américains et autres mais souvent de manière dispersée et fragmentaire. Ra'iatea est rarement le sujet principal et Teraupo'o n'apparait que subsidiairement. J'en veux pour exemple le très bon ouvrage de J.F. Baré *Tahiti, les temps et les pouvoirs* qui consacre une page, intitulée *Souvenir de Teraupo'o* sur les 540 de son précieux ouvrage. Précieux également le travail de Renaud Meltz, *Du protectorat à l'annexion La lente « pacification » des Îles Sous-le-Vent (Polynésie), 1880-1897*, et celui de Bruno Saura : *La lignée royale des Tama-toa de Ra'iatea (Îles-sous-le-Vent)*.



















Nous ne prétendons pas amener de nouveaux éléments. Le travail de référence a déjà été fait par Anne-Lise Pasturel dans sa thèse *Ra'iatea, 1818- 1945*, qui est au plus près du sujet mais dont on peut regretter l'accès difficile.

Merci également à des éditeurs courageux tels Denise et Robert Koenig Haere Po pour le texte et les illustrations de E. Hänni dans *Odysée d'un Suisse en Polynésie* et de P. Huguenin dans *Raiatea la sacrée*.

Et enfin, hommage à Bengt Danielsson dans *Le Mémorial Polynésien*, tomes 3 et 4 qui a fourni il y a quarante ans la matière à de nombreux historiens d'aujourd'hui. Pour conclure, les sites comme Persée, BNF Gallica, Cairn constituent une bibliothèque numérique inestimable qui complète les collections du Bulletin de la Société des Études Océanienne et le Journal de la Société des Océanistes.

Nous avons eu la bonne surprise de prendre connaissance tardivement du remarquable travail d'Albert Guilloux Chevalier, *Teraupoo et la guerre de Raiatea-Tahaa 1887-1897*, qui nous en a généreusement communiqué les éléments.

Certains nous reprocherons de ne pas avoir sollicité les témoignages des descendants de Teraupo'o mais cela a été fait dans un seul but, ne pas exacerber les discussions concernant une question dite « socialement vive ».

Une exposition iconographique

Notre démarche pour réaliser cette exposition a été de la structurer principalement autour de l'iconographie. Mais celle-ci n'est pas non plus très abondante. Le photographe incontournable de ce lieu et de cette époque est Jules Agostini dont les photographies sont au musée du Quai Branly.

Le reste est tiré en partie de notre collection iconographique issue de celle du père P. O'Reilly. Et aussi, grâce à internet, d'illustrations tombées dans le domaine public ou mises à disposition par des bibliothèques (la BNF par le biais de Gallica), par des sites comme Wikimedia Commons ou des organismes néo-zélandais ou australien comme les National Library of New Zealand et National Library of Australia.

La rareté des sources polynésiennes

Notre démarche s'inscrit, comme l'écrit C.A Sampson dans « la difficulté à écrire une « histoire décolonisée ». Pour lui, l'histoire du Pacifique s'appuie sur des sources que les historiens sont allés chercher « *parmi les événements (…) relatés par des marins occidentaux, des commerçants, des missionnaires et des fonctionnaires du gouvernement. Par chance, nous avons pu avoir leurs récits. Et par malchance cependant, ces renseignements fournis par ces mêmes Européens se limitent aux événements dont ils ont été témoins ou à ceux auxquels ils ont pris part* ».

Une histoire qui fait mal

En plus du handicap de l'unicité des sources, la Polynésie a une manière particulière d'appréhender son histoire, car comme l'écrit Bruno Saura dans *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française* : « *L'histoire de la colonisation intéresse autant qu'elle fatigue et fait mal (…) Immanquablement, il se trouve des individus (…qui) préfèrent rappeler que la France a introduit dans ces îles de belles valeurs, de l'argent, des écoles et des hôpitaux, sans mettre les autochtones en minorité, comme ce fut le cas des Aborigènes en Australie, des Hawaiiens aux Iles Sandwich ou des Maoris en Nouvelle-Zélande* ».

Éléments bibliographiques

- **ADAMS, Henry**, Mémoires d'Ariitaimai, Paris, Société des Océanistes, 1974.
- **ALDRICH, Robert**, The French presence in the South Pacific, 1842-1940, London, Macmillan, 1990, 387 p.
- **BACHIMON, Philippe**, Tahiti, entre mythes et réalités. Essai d'histoire géographique,Paris, Éd. du comité des travaux historiques et scientifiques, 1990, 383 p.
- **BARÉ, Jean-François**, Tahiti, les temps et les pouvoirs, pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen, Paris, l'Orstom, 1987, 543 p.
- **COLLECTIF**, Dictionnaire illustré de la Polynésie, Papeete, 1989, 4 volumes. Sous la direction de Christian Gleizal
- **COLLECTIF**, Encyclopédie de la Polynésie Française, 9 vol, Papeete, 1986. Sous la direction de Christian Gleizal
- **GILLE, Bernard**, « L'évolution institutionnelle sur le territoire de 1842 à 1992 », Papeete, BSEOn°260, 1993.
- **LAUX, Claire**, Les théocraties missionnaires en Polynésie au 19ème siècle, Paris, L'Harmattan, coll. mondes océaniens, 2000, 382 p.
- **MAZELIER, Philippe**, Dir., Le Mémorial polynésien, Ed. Hibiscus, Papeete, 1979, 6 tomes.
- **NEWBURY, Colin**, « L'administration de l'Océanie française de 1842 à 1866 », RFHOM, 1960, pp. 97-154
- **PANOFF, Michel**, Tahiti Métisse, Denoël, 1989, 291 p.
- **PANOFF, Michel**, *La terre et l'organisation sociale en Polynésie*, Paris, Payot, Bibliothèque scientifique : science de l'homme 26, 286 p.
- **PASTUREL, Anne-Lise**, Ra'iatea 1818-1945 : permanence et ruptures politiques, économiques et culturelles, Thèse de doctorat, Polynésie française, 2000.
- **PELTZER, Louise**, Chronologie des événements politiques, sociaux et culturels de Tahiti et des archipels de la Polynésie, Tahiti, Au vent des îles, 2002, 220 p.
- **RADIGUET, Max**, Les derniers sauvages : aux îles Marquises, 1842-1859, Paris, Phébus, 2001, 241 p.
- **RALLU, Jean-Louis**, Les populations océaniennes au XIXe et XXe siècles, Paris, INED/PUF, 1990, 347 p.
- **SAURA, Bruno**, La lignée royale des Tama-toa de Ra'iatea, Cahiers du Patrimoine n°5, Ministère de la Culture de la Polynésie Française, 2003, 229 p.
- **SAURA, Bruno**, Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie Française, Tahiti, Au vent des îles, 2015, 371 p.
- **TEISSIER, Raoul**, Chefs et notables des E.F.O au temps du Protectorat, 1842-1880, Papeete, Société des études océaniennes, 1991, 139 p.
- **TOULLELAN, Pierre-Yves**, Tahiti colonial, Paris, Publication de la Sorbonne, 1983, 361 p.

Teraupo'o, héros ou martyr ?

Histoire et Mémoire

« Mémoire, histoire : loin d'être des synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants, et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. » (Bruno Saura)



Opoa

Originalité de l'histoire de Ra'iatea

« La domination d'un chef unique, Tamatoa, sur toute l'île de Ra'iatea constitue une première rupture politique. Les liens étroits qu'entretiennent le chef Tamatoa et le missionnaire John Williams contribuent à maintenir la confusion entre le politique et le religieux. Celle-ci constitue une permanence qui se poursuit jusqu'à nos jours.

La principale originalité est la durée de son indépendance politique, soit cinquante années effectives, alors que Tahiti est déjà soumise à un protectorat français.

La convention franco-anglaise de 1847 marque une deuxième rupture politique. Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, les indigènes n'hésitent pas à se révolter ou destituer leur chef, incapable de gouverner. L'annexion française en 1897, marque une troisième rupture politique qui s'accompagne de la mise en place du code indigène, et d'une fixation de la propriété.

La seconde originalité est la quasi-domination d'un chef clan les Tamatoa, sur toute l'île de Ra'iatea Les liens étroits qu'entretiennent le chef Tamatoa et le missionnaire John Williams contribuent à maintenir la confusion entre le politique et le religieux ». (d'après Anne-Lise Pasturel)



Tamatoa



L.Threkeld, un des premiers misssionnaires à Ra'iatea



Drapeau anglais

Le défi d'une exposition consacrée à Teraupo'o

Faire une exposition sur ce personnage est une triple gageure. Tout d'abord réussir à la produire dans le temps restreint accordé par l'assemblée. Ensuite traiter le sujet dans une démarche d'historien et non de partisan.

C'est l'esprit que nous avions choisi lors de l'exposition consacrée à « Pomare IV » que l'on peut par ailleurs également considérer comme une résistante à la France. A la différence que l'iconographie de Pomare IV est surabondante alors que les représentations de Teraupo'o se comptent sur les doigts de la main. Et que les combats entre Français et « Teraupistes » n'ont donné lieu à aucune illustration.

Il n'est pas de plus le premier « résistant » au colonialisme et à l'interventionnisme militaire français. Une exposition qui s'est tenue à l'assemblée récemment rappelait les résistances marquisiennes de Iotete et Pakoko. Nous en avons fait état.



Guerrier marquisien



Charlie Ching







Structure de l'exposition

Après une présentation des sources nous avons souhaité replacer le sujet dans le contexte mondial du colonialisme au XIX[e] siècle et ses conséquences pour la Polynésie en général et les îles Sous-le-Vent en particulier.

Ensuite, après avoir décrit l'île physiquement nous en avons retracé l'histoire depuis sa découverte par Boenechea et rappelé son rang dans la hiérarchie des îles polynésiennes.

Hiérarchie indissociable du district d'Opoa et de la lignée des Tamatoa que nous avons également traité. Après une approche biographique de Teraupo'o, nous avons laissé la parole à ceux qui l'ont connu ou à ceux qui en ont parlé sans vraiment le connaître.

Pour mettre en perspective le sujet nous avons consacré un sujet aux résistances antérieures, aux Marquises, à Huahine et à Tahiti.

Puis nous sommes entrés dans le conflit lui-même en traitant d'un sujet « *Une histoire de pavillons* » qui peut paraître mineur mais est hautement symbolique, laissé de côté jusque -là, sauf par Viviane Fayaud, spécialiste de l'iconographie polynésienne, dans un article intitulé « *Envoyez les couleurs* ».

Enfin, nous sommes entrés dans le vif du sujet en rappelant l'importance du rôle de la London Missionary Society implantée en 1818 qui a résolument inscrit Ra'iatea dans l'espace anglo-saxon.

Après avoir essayé d'estimer les changements économique et sociaux qui ont accompagné ces évènements politiques, nous évoquons les acteurs et les témoins du conflit et ceux qui ont fait le portrait écrit de Teraupo'o, en déplorant un fois de plus l'absence de récits polynésiens. Nous avons consacré trois sujets à « l'indépendance » de l'île, obtenue grâce à la Convention de Jarnac, à sa perte après de multiples tentatives de la France de la reconquérir. Et la bataille de Tevaitoa vient mettre un point final au récit du conflit.

La réalité historique des sociétés traditionnelles

« Elle est à jamais enfermée dans la réalité historique des intrus qui les ont vues, transformées et détruites ». (Greg Dening cité par B. Saura)

A ceux qui nous reprocherons de ne pas avoir sollicité les témoignages des descendants, nous arguerons que, faute de temps, c'est un champ que nous avons laissé aux jeunes Polynésiens.

A titre d'exemple de ce qu'est la mémoire d'un évènement lointain je voudrais citer un article de Julien Gué paru dans son blog, consacré à Teraupo'o.

Il avait eu en réponse un courrier qui disait : « *Le résumé de cette partie de notre histoire est correcte, je suis descendante de Teraupoo, en effet je suis sa arrière-arrière petite nièce descendante d'une de ses sœurs. Je connais l'histoire de Teraupoo de l'intérieur et non par les livres.*

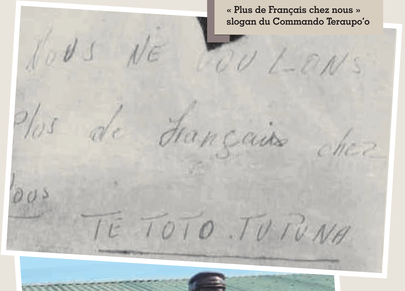
Maintenant je souhaiterais apporter un rectificatif à votre résumé que tous les habitants de Tumaraa connaissent, et que Jean François Baré a indiqué dans son livre « Tahiti les Temps et les Pouvoirs ». Après cette contradiction avec son propos liminaire, s'ensuit une digression sur l'identité de la cheffesse de Tumaraa, elle poursuit : « *J'aimerai que soit corrigée cette erreur car cela porte préjudice à ma famille moralement, dans notre chair et aussi au niveau de la revendication de nos terres (……) Faites qu'ils ne se soient pas battus pour rien ».*

Pas d'histoire sans commémorations

Bruno Saura donne une explication et des dates au « processus d'héroïsation » (V. Lestrade) de Teraupo'o. Il le fait remonter à 1972, lors de la création par Charlie Ching d'un commando qui porte son nom et va accomplir une série d'actions violentes (vol de munitions, évasions.)

En 1977, sous un nouveau nom Te Toto Tupuna le groupe va dynamiter la poste, assassiner un ancien officier de marine et fomenter des émeutes en prison. En 1997, le centenaire des évènements de 1797 ne devait pas être célébré comme tel à cause de dissensions entre partisans de Teraupo'o et partisans de Matahi, autre résistant qui est, lui, mort au combat. Et du fait également de la proximité du 5 mars 1797, jour de l'arrivée de l'Évangile.

Mais les indépendantistes rappelèrent que les évènements de 1797 étaient avant tout politiques et souhaitaient en faire un argument de plus dans leur conflit avec la France. Depuis, ces cérémonies se sont plus ou moins pérennisées et certaines s'attachent plus aujourd'hui à la personne de Teraupo'o qu'au symbole indépendantiste comme en témoigne l'érection d'une statue sculptée par Evrard Chaussoy représentant un homme armé d'un fusil qui a été inauguré le 25 mai 2024 à Tevaitoa.



« Plus de Français chez nous » slogan du Commando Teraupo'o



Statue de Teraupo'o à Tevaitoa

Portraits croisés

Le terme de « Portraits croisés » n'exprime pas l'absence de sources variées quand il s'agit de faire le portrait Teraupo'o. Les qualificatifs ne manquent pas, « ambitieux », « audacieux » et on aurait pu les multiplier sans que nous apparaisse en filigrane l'homme dans sa vérité.

Il a souvent inspiré à ses adversaires des réflexions colonialistes et racistes à l'image de René La Bruyère mais d'autres, comme Bengt Danielsson, ont justifié cette manière d'être « en retrait » mais de rester le chef.

Lors de leur confrontation, son adversaire Chessé a essayé par tous les moyens de faire sortir Teraupo'o de l'ombre où il se complaisait mais tous ses efforts sont restés vains.

Chessé a un plan mais pour son exécution : « *il existe -raconte B.Danielsson- un obstacle majeur qui lui échappe totalement : son véritable interlocuteur n'est pas la reine Tuarii, mais Teraupoo qui cependant reste à l'écart des négociations, tout en gardant une emprise totale sur la pauvre reine qui reprend ainsi chaque jour les promesses faites la veille* ».

« Pourquoi ce chef rebelle ferait-il sa soumission ? On ne voit pas les avantages qu'il pourrait trouver à cet acte, soit que l'ambition personnelle ou un noble patriotisme ait été le mobile de sa révolte… En somme, Teraupoo est un homme ambitieux et audacieux, persévérant, intelligent et prévoyant qui, s'étant imposé par son énergie comme chef à la majeure partie de la population de Raiatea, se gardera bien de compromettre la haute situation qu'il a acquise. »

Le Commandant de la *Durance*, *Rapport rédigé en 1892*

« J'avais raison de dire, Monsieur le Ministre, que ce personnage était irréductible par l'emploi de moyens pacifiques et que nous ne pourrions en avoir raison que par la force. »

Gouverneur Papinaud, *Rapport au Ministre*

« Chez cette race polynésienne, éminemment pacifique et qui répugne à recourir à la force, l'audace stupéfiante de Teraupoo détermine parmi ses compatriotes un sentiment instinctif d'admiration. Sous ce climat lénifiant du Pacifique, cette résistance opiniâtre d'un chef insulaire a vraiment quelque chose de grand et d'exceptionnel. »

R. La Bruyère, *La guerre des îles Sous-le-Vent*

« 'ua riri 'ona ia te farani ! 'ua 'ite anei 'oe i te io'a no tona pupuhi? 'Oporo 'ute 'ute!
Il (Teraupo'o) était en colère contre les Français ! Tu sais comment s'appelait son fusil ? Piment rouge ! »

Rurua Tapi, chef d'un district de Huahine

« En somme, Teraupoo est un homme ambitieux et audacieux, persévérant, intelligent et prévoyant, qui, s'étant imposé par son énergie comme chef à la majeure partie de la population de Raiatea, se gardera bien de compromettre par des mesures imprudentes la haute situation qu'il a acquise. »

Journal du commandant supérieur aux ISLV

« Qui était Teraupoo ? L'historien est confronté à un flou qui participe de sa légende ; plutôt qu'un biographe, il a d'ailleurs trouvé un romancier pour écrire sa vie. Si l'on est bien en peine d'en fournir une représentation fiable, au-delà de quelques clichés photographiques qui ne révèlent que des traits, des mensurations, et même une mise ordinaire dans ses vêtements occidentaux, c'est que les autorités civiles et militaires françaises ne s'étaient guère intéressées à sa trajectoire biographique, préférant en dresser un portrait psychologique généralement péjoratif, et conclure à l'impossibilité de traiter avec lui. Le capitaine de vaisseau Laguerre, le voyait « ardent, ambitieux, brouillon » Ce n'est que cinq ans après la proclamation de l'annexion qu'est produit le premier rapport – et dernier que nous ayons trouvé, portant sur ses motivations : « Noble patriotisme » ou « Ambition personnelle ». »

Renaud Meltz, *Du protectorat à l'annexion*

« (…) je passai ensuite à Raiatea. C'est dans cette dernière île que je me trouvais lorsqu'une partie des révoltés de Huahine vinrent s'y réfugier. Ils trouvèrent bon accueil chez les *Téraupistes* (c'est ainsi que les Français désignent les adversaires de Raiatea, du nom de Teraupoo, un de leurs chefs et principal champion de la cause indigène, au temps des troubles de 1887 à 1888.) »

Eugène Hänni, *Odyssée d'un Suisse en Polynésie*

« Teraupoo résista jusqu'au 16 février mais se trahit par un feu allumé dans une grotte à flanc de montagne. Il fut arrêté, déporté à Nouméa, puis rapatrié à Raiatea en 1905. Depuis cette époque, Teraupoo est devenu un personnage symbole pour les indépendantistes polynésiens. »

François Merceron, *le dictionnaire illustré de la Polynésie*

« Teraupoo revient à Raiatea en 1906. Il ne subsistait aucun vestige des troubles passés. L'autorité française s'étendait dans le pays, et ne semblait se souvenir des événements malheureux qui avaient éclaté huit ans auparavant (…) Il vécut dans l'isolement, fréquentant peu ses voisins, parlant le moins possible ».

Jean Dorsenne, *un fils de cannibales*

« Lui et les siens marchaient au centre d'un carré formé de baïonnettes nues dirigées vers le chef insurgé et prêtes à le transpercer au moindre geste de fuite. Teraupoo n'avait pas une contenance fière, il allait la tête baissée, sa femme, au contraire, avançait la tête haute, et, par bravade, semblait défier les curieux »

Bengt Danielsson, *le Mémorial polynésien*

« Téraupo, avec les naturels du district de Tévaïtoa et de l'île Tahaa s'étaient renfermés dans le mutisme le plus complet, refusant de faire connaître leurs intentions, bercés peut-être par l'espoir que la démonstration de nos bateaux aurait un caractère aussi pacifique qu'en 1895. »

Jules Agostini, *les îles sous le vent*

« (…) l'origine de Teraupoo est incertaine. (…) Son nom lui a été donné par un indigène de Tahaa qui l'a adopté et qui possède de nombreuses terres à Vaitoare dans l'île de Tahaa. Par son adoption, cette double filiation insulaire lui donne une légitimité sur les deux îles, Ra'iatea et Tahaa. »

Anne-Lise Pasturel, *Raiatea, 1818-1945, permanences et ruptures politiques, économiques et culturelles*



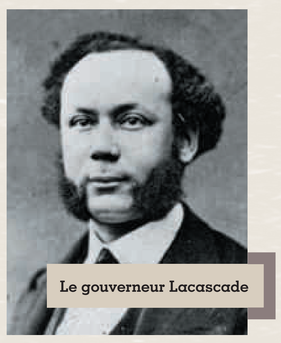
Acteurs et Témoins

Les acteurs et témoins de la vie sociale et politique de Ra'iatea sont, par ordre d'apparition sur la scène dont Teraupo'o sera l'acteur principal : les missionnaires, les représentants du pouvoir central, les officiers de marine, les fonctionnaires mais aussi les historiens, les photographes, les écrivains et exceptionnellement un peintre, Paul Gauguin, invité à la palinodie de la tentative de « pacification » de 1895. Dans cette galerie de portraits manquent cruellement la parole, les écrits et le visage des Tahitiens.

Les fonctionnaires et représentants du pouvoir central


Réception chez le prince Hinoi à Arue

Étienne LACASCADE (1841-1906)


Le gouverneur Lacascade

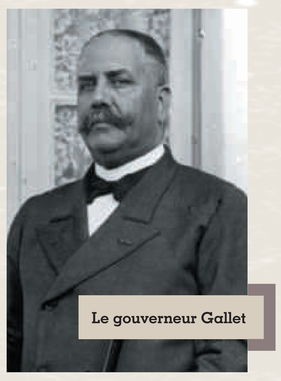
Gouverneur des Établissements français de l'Océanie de 1886 à 1893 (ce qui constitue le plus long séjour d'un gouverneur à Tahiti). Chirurgien de formation, bon administrateur, Lacascade occupa de hautes fonctions dans les colonies françaises avant d'être nommé à Papeete. C'est donc un homme d'expérience qui, chose rare à l'époque, s'attacha à bien connaître le Territoire et les habitants dont il avait la charge. Il prit des mesures pour développer l'économie de la colonie et créa la commune de Papeete (1890). Il essaya d'unifier et de compléter les possessions françaises en Océanie en annexant Rapa, en instituant le protectorat sur Rimatara et Rurutu, n'hésitant pas à employer la force si nécessaire. Par contre, il échoua aux Iles Sous-le-Vent et laissa la situation se détériorer. Ceci lui valut sans doute son rappel, bien plus que les critiques calomnieuses formulées par les colons ou publiées dans le journal Les Guêpes, notamment sous la plume de Paul Gauguin.

Pierre Clovis PAPINAUD (1844-1900)


Le Gouverneur Papinaud.

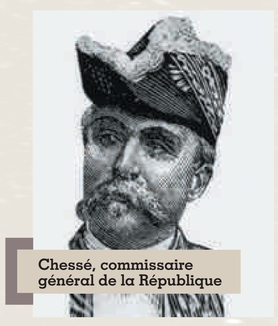
Homme politique, fonctionnaire et gouverneur des colonies. Né à Cussac en 1844, dans le département de l'Aude, il fut d'abord élu maire de sa ville natale, conseiller général de l'Aude puis nommé sous-préfet de Prades en 1877 et délégué de la République en Andorre. Profitant de sa grande popularité, il se fit élire député de Narbonne en 1883 et continua à siéger à la Chambre jusqu'en 1888, quand il renonça à son mandat pour devenir gouverneur des Comores. Il s'acquitta si bien de sa nouvelle tâche qu'en 1893, lorsqu'il devint impératif de remplacer Etienne Lacascade, gouverneur des Établissements français de l'Océanie jugé trop autoritaire et rigide, le ministre des Colonies le désigna pour ce poste en raison de son caractère aimable et serviable « qui conviendrait à merveille aux populations douces et paisibles de l'Océanie ». La tâche du nouveau représentant de l'État fut cependant compliquée par la nomination du commissaire général Isidore Chessé, sorte de gouverneur adjoint qui devait « étudier sur place les moyens propres à relever le pays de l'état d'effondrement complet dans lequel il est tombé, s'employer à faire cesser, si possible, ou tout au moins à atténuer les divisions locales et enfin régler définitivement cette question des îles Sous-le-Vent qui n'a que trop duré ». Le seul résultat de cette cohabitation fut d'ébranler l'autorité du gouverneur titulaire qui, découragé, demanda en 1895 à être relevé de ses fonctions.

Gustave GALLET (1850-1926)


Le gouverneur Gallet

Gouverneur des Établissements français de l'Océanie. Il avait occupé différents postes administratifs en Nouvelle-Calédonie pendant une dizaine d'années et participé à la répression de l'insurrection canaque de 1878. A la tête des E.F.O. en tant que directeur de l'intérieur en 1895, il assura ensuite les fonctions de gouverneur par intérim du 1er avril 1896 au 31 janvier 1897. Fonctionnaire expérimenté et intègre, il fut chargé de mettre un terme à la guerre des Iles Sous-le-Vent. G. Gallet s'acquitta de sa mission après avoir fait appel à un corps expéditionnaire calédonien en 1897. Il fut également l'artisan de l'annexion de Rurutu en 1900.

Isidore CHESSÉ (1839-1912)


Chessé, commissaire général de la République

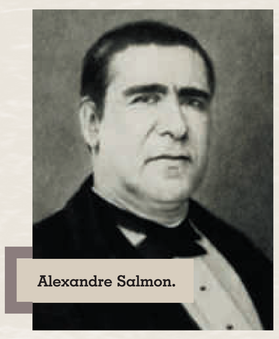
Fonctionnaire du ministère des Colonies à Paris, I. Chessé reçut pour mission d'obtenir l'annexion du royaume Pomare après la tentative infructueuse du commissaire de la République Jacques Planche. Il réussit à persuader Pomare V de signer, le 29 juin 1880, un acte de cession des îles du Vent. L'exemple du roi ne fut cependant suivi que par 9 des 22 chefs de Tahiti et de Moorea. De retour en France, I. Chessé continua à s'intéresser aux Établissements français de l'Océanie et devint le représentant de la colonie au Conseil supérieur des Colonies en 1887. Sa bonne connaissance des E.F.O. lui valut d'être à nouveau envoyé en mission en 1895 aux Iles Sous-le-Vent en tant que commissaire général de la République française. Cette mission, fort coûteuse, permit de renforcer l'influence française sur Huahine et Bora Bora, mais elle échoua à Raiatea qui ne se soumit qu'au terme d'une expédition militaire deux ans plus tard.

Xavier CAILLET (1822-1901)

Officier de marine, né à Nantes en 1822, il passe au service de l'État comme timonier en 1842. Aspirant volontaire dans la Division navale de l'amiral Bruat en Océanie, il arrive pour la première fois en 1843 aux Marquises à bord de la Meurthe. Il rejoint Papeete le 24 août 1844 où il participe aux divers combats de la guerre franco-tahitienne jusqu'en 1846. Il revient en Océanie en 1855 toujours au service de l'État. Il est nommé Commandant particulier des îles Marquises puis des Tuamotu. Il est alors chargé de recueillir « tous les documents possibles sur l'état religieux, politique et commercial des Pomotu », rapport qui sera présenté au Ministre et lui vaudra les félicitations. Ami et protégé du gouverneur de La Roncière, il servira à Moorea comme résident en avril 1864, aux Gambier puis à Rapa. En 1877 il devient inspecteur des affaires indigènes, fonction qui lui permit de finaliser l'établissement du Protectorat des Iles Sous-le-vent. Il fut membre du Conseil d'Administration et Vice-Président du Conseil Général en 1886. Il mourut célibataire et sans postérité à Pirae le 11 avril 1901. Il est l'auteur de plusieurs notes et rapports intéressant la Polynésie française.

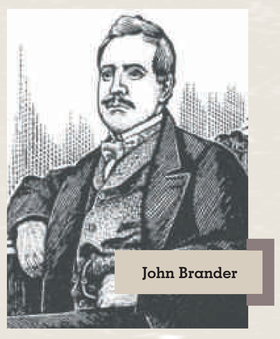
Les intermédiaires et Marchands

Alexandre SALMON (1820-1866)


Alexandre Salmon.

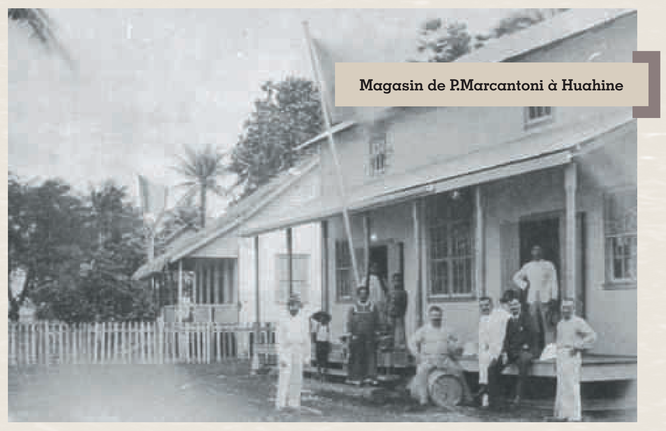
Homme d'affaires d'origine anglaise qui joua un rôle économique et politique majeur dans les vingt premières années du protectorat français à Tahiti. Il appartenait à une famille de banquiers israélites de Londres, ruinée par une spéculation hasardeuse en 1837. A son arrivée, en 1841, il trouva Tahiti en pleine effervescence politico-religieuse, le conflit entre protestants et catholiques se traduisant par une succession de demandes de protectorat à la France et au Royaume-Uni. Après son mariage avec Ariitaimai (1842), petite fille de Tati, grand chef de Papara, Salmon devint un notable et révéla ses qualités de fin politique. C'est ainsi qu'en dépit de sa nationalité il favorisa l'établissement du protectorat français par ses interventions auprès de la reine Pomare IV. Celle-ci s'étant réfugiée à Ra'iatea, il accomplit, avec son épouse, plusieurs missions auprès de la souveraine pour obtenir son retour et son adhésion au nouveau statut de Tahiti. Il s'associa avec son gendre, John Brander, qui possédait la première maison de commerce de Papeete en 1860. A. Salmon fut également appelé à hautes responsabilités publiques en raison de son expérience : il occupa la présidence du tribunal de commerce de 1835 à 1857 puis de 1864 à 1866, fut nommé consul des Etats-Unis en 1861 et membre de Conseil d'administration de la colonie en 1866. C'est aux plus beaux jours de cette existence bien remplie qu'il mourut d'une épidémie de dysenterie, le 6 août 1866. Il laissa une fortune immobilière considérable et neuf enfants qui furent appelés à hautes destinées : Tati Salmon devint chef de Papara, Marau épousa le roi Pomare V, Titaua s'était mariée avec John Brander et Alexandre reprit les activités de son père.

John BRANDER (1814-1877)


John Brander

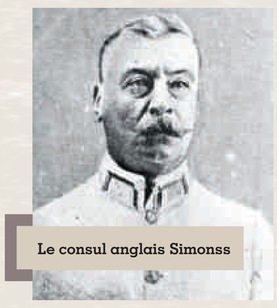
Ce riche écossais débarque à Tahiti en 1861. Dès les années qui suivent, il installe des magasins dans l'archipel des Tuamotu où ses agents échangeaient farine et vêtements contre de l'huile de coco en faisant un bénéfice de 300%. Il épouse Titaua Salmon, fille d'Ariitaimai et d'Alexandre Salmon. Ce mariage lui permit d'être accepté par la haute bourgeoisie anglo-saxonne. En 1866, il possédait divers domaines avec trois maisons d'habitations et six bâtiments d'exploitation. Mais sa fortune résidait surtout dans sa flotte de dix goélettes. Non seulement il contrôlait le commerce inter insulaire mais il n'hésitait pas à envoyer ses navires à Sydney, Honolulu ou San Francisco vendre les oranges, la nacre et le sucre de Polynésie. La maison Brander était alors le plus puissant établissement commercial de Tahiti.

Pascal MARCANTONI (1862-1935)


Magasin de P.Marcantoni à Huahine

Colon originaire de Corse, il arrive en Polynésie en 1881. Il se fixe à Huahine et se marie une fille de sang royal de cette île. Il joue un rôle notable lors de l'annexion des Iles Sous-le-Vent en servant d'intermédiaire et de messager entre le chef Teraupoo, la reine d'Avera et les officiers chargés de soumettre l'archipel à la tutelle française en 1895. La même année, il est élu chef d'Atipi et de Maeva par les habitants de Huahine. Il fit partie de la Société des Études océaniennes et finit ses jours à Papeete.

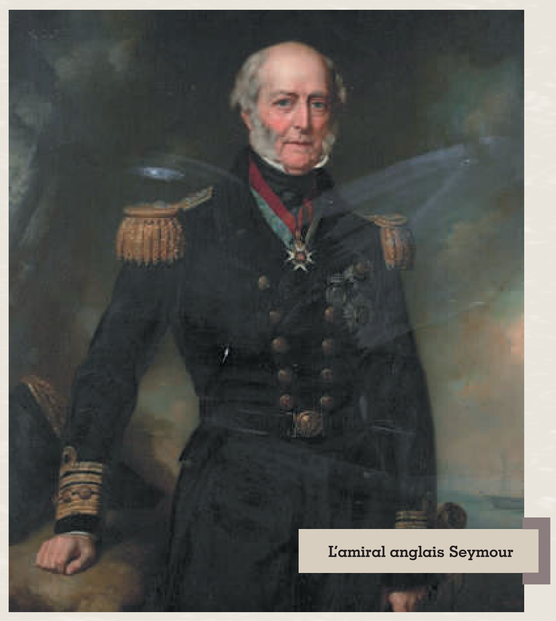
Robert SIMONS (1850-1908)


Le consul anglais Simonss

Consul anglais à Tahiti, né à Londres en 1850 où il y fait son éducation. D'abord employé dans une compagnie de navigation, il entre par la suite dans l'administration britannique au Soudan anglo-égyptien. D'abord vice-consul à Zanzibar puis à Tahiti à dater du 27 septembre 1894, poste qu'il occupe jusqu'en août 1908. Une notice de 1907 le déclare « marié, père d'une fille, et doté d'une surprenante santé pour un homme ayant vécu si longtemps sous les Tropiques ».

Les marins et militaires

George Francis SEYMOUR (1787-1870)


L'amiral anglais Seymour

Amiral anglais, entré dans la marine dès 1797 soit à l'âge de 10 ans. Après une brillante carrière, il est nommé le 14 mai 1844, commandant en chef dans le Pacifique. Il est chargé par son gouvernement de fixer, d'accord avec l'amiral Hamelin, l'indemnité à fournir à Pritchard. Revenu d'une campagne aux Iles Sandwich en 1845, il conseille aux habitants de ne plus compter sur l'Angleterre et engage de vives discussions avec le gouverneur Bruat. Il se rend à Ra'iatea sur le *Salamander* voir Pomare IV et se rend compte de la possibilité d'un protectorat anglais sur les Iles Sous-le-Vent. Seymour prétendait en effet que le Protectorat français ne s'étendait pas sur les Iles Sous-le-Vent qui ne relevaient pas de Pomare. Il mourut d'une bronchite le 24 janvier 1870.

Acteurs et Témoins



Réunion d'officiels à Huahine

Les historiens

Eugène CAILLOT (1866-1938)



Ouvrage d'E. Caillot

Voyageur et Historien. Après avoir suivi des cours au Muséum à Paris, il exécute un voyage autour du monde de 1899 à 1903, au cours duquel il passe cinq mois en Polynésie française, visitant les Tuamotu et les Marquises. Il rapporte de cette tournée océanienne une documentation qui lui permet de publier : « *Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation* (Paris, 1909), ce dernier ouvrage lui valant une distinction de la Société de Géographie en 1912. Il n'est pas présent à la remise du prix puisqu'il est déjà en route pour un second voyage d'études en Polynésie. Il est de retour à Paris en 1914 après une tournée des îles et publie successivement : *Mythes, légendes et traditions* (Paris, 1914), *L'Histoire de l'île Oparo ou Rapa* (Paris, 1932) et *l'Histoire des religions de l'archipel des Tuamotu*. Ces œuvres de valeur, contenant une immense documentation originale, ont été pillées par les différents de la Polynésie qui n'ont pas toujours rendu l'hommage qu'il méritait.

Les photographes

Jules AGOSTINI (1859-1930)



Jules Agostini

Ingénieur des Ponts et Chaussées. Il passe trois années à Tahiti de 1894 à 1897 et y remplit des fonctions administratives variées : chef du service des Travaux publics, juge, substitut du procureur, inspecteur des écoles. Homme très actif et curieux, il publia plusieurs ouvrages (*Tahiti, Les Iles Sous-le-Vent*, *Folklore de Tahiti et des îles voisines*) illustrés de nombreuses photographies dont certaines, très rares montrent la case de P. Gauguin et des membres de la famille royale des Iles Sous-le-Vent.

Les missionnaires et enseignants

Édouard JAULMES (1860-1923)

Instituteur missionnaire qui quitte le Havre le 11 décembre 1886 et débarque à Papeete le 31 janvier après un passage aux Marquises. Il est envoyé comme maître d'école à Ra'iatea mais la guerre l'empêche d'y débarquer. Il prend ses fonctions de 1888 à 1892. Il meurt en France en 1923 mais a laissé un journal où il raconte d'une manière vivante et détaillée son voyage et ses souvenirs de premier instituteur français à Ra'iatea (Edouard Jaulmes, premier instituteur à Raiatea. Relation du voyage et du séjour, BSEO, 1970).

Scène d'école (Photo J. Agostini)

Paul HUGUENIN (1870-1919)

Après trente-huit jours de navigation, le *Tropic Bird,* élégant trois-mâts des mers du Sud, aborde Tahiti le 9 février 1896. Parmi les passagers, un jeune couple. Élisabeth et Paul Huguenin ont quitté leur Suisse natale pour prendre en charge la direction des Écoles des îles Sous-le-Vent. Directeur, instituteur et moniteur de plus de 130 élèves, Paul Huguenin est aussi un artiste qui parcourt l'île de Ra'iatea avec ses pinceaux, son chevalet et son carnet de croquis. Adopté par la famille Taumihau et maîtrisant la langue, il apprend à en connaître l'âme, les légendes, les chants et l'histoire. Mais épuisé par le climat, Paul tombe malade et le couple doit quitter Ra'iatea le 4 octobre 1899 pour regagner son pays. Pour fuir la nostalgie de son île, il entreprend la rédaction de *Raiatea la Sacrée* qui paraît en 1902 dans le tome XIV du Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie. En 1912, il fait paraître à Lausanne le récit de son voyage en Océanie, *Aux îles enchanteresses.*

Le pasteur Brunel (Source, Tahitiens de P. O'reilly)

Gaston BRUNEL (1869-1940)

Pasteur missionnaire de la Société des Missions Évangéliques de Paris. La Société des Missions de Paris le désigne pour le champ de mission de Tahiti où il arrive en 1892. La conférence des missionnaires l'envoie à Ra'iatea pour remplacer les missionnaires de la LMS, poste assez délicat à cette période en raison des troubles politiques qui agitent l'archipel. Doté d'un grand courage et d'une vraie franchise, il possédait une imprimerie qui sortit de petits périodiques tels que *Ramipa api* en 1899 ou *l'Ami des Tahitiens* en 1903. Il fonda la première section de la Croix-Bleue en Polynésie. Il rentre en France en 1911 pour raison de santé et finit sa vie à Metz et est enterré à Congeniès dans le Gard en 1940.



Paul Gauguin.

Paul GAUGUIN (1848-1903)

Peintre français né à Paris. Après une enfance passée au Pérou et devenu agent de change à la bourse de Paris, il fait la connaissance du peintre Pissaro qui lui donne le goût de peindre. Aussi, lorsque le krach boursier de 1882 lui fit perdre son emploi, Paul Gauguin se retira du monde de la finance et décida de se consacrer entièrement à son art.

Il rêvait d'un pays où la civilisation occidentale ne se serait pas imposée et, après avoir lu le « Mariage de Loti » et la description romantique que l'auteur y fait de la vie à Tahiti, Gauguin vendit son stock de tableaux et en 1891 décida de partir. Déçu par la communauté européenne de Papeete, il s'installa dans le district de Mataiea. Là, il mena une vie heureuse, prolifique en tableaux. Mais l'exposition de ses œuvres à Paris en 1893 ne suscita que les moqueries du public.

Lors de son deuxième séjour, en 1895, il est invité à assister aux opérations militaires destinées à écraser les poches de résistance contre l'annexion française des îles Sous-le-Vent. Revenu à Tahiti, souffrant de la syphilis et d'une blessure mal cicatrisée à la jambe, il ne réussit pas à recréer dans sa maison de Punaauia l'ambiance heureuse de Mataiea. Toujours en butte à des difficultés financières, Il décide de s'installer aux Marquises, à Hiva-Oa. Affaibli par la maladie et sans ressources, il meurt le 8 mai 1903 et est enterré dans le cimetière d'Atuona.

Gauguin reporter de guerre



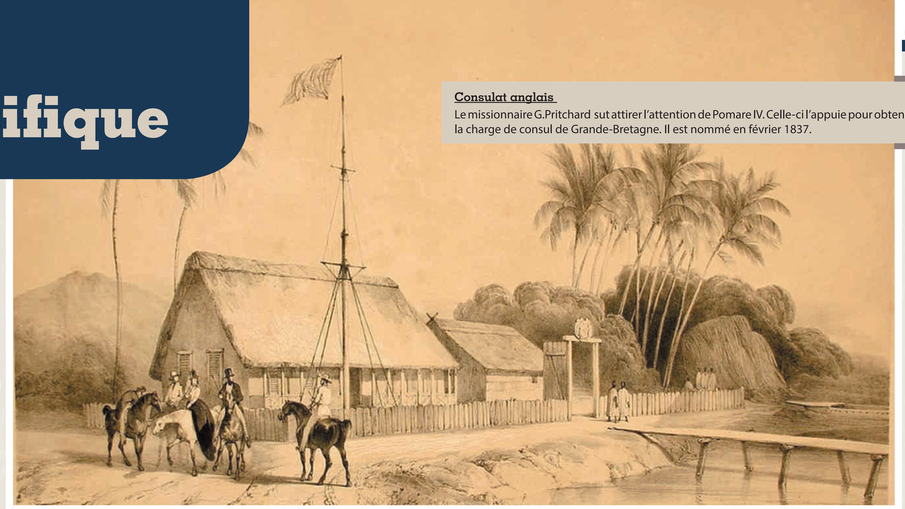
Paul Gauguin n'a jamais été photographié à Tahiti. Certains collectionneurs ou marchands d'art ont tenté, en 2016, de reconnaître Gauguin sur une photo d'Agostini.
Aucune institution muséale ne les a suivis.

Il fut marqué par son expérience aux îles Sous-le-vent et eut l'idée d'écrire à son ami Morice pour lui proposer un projet d'article dans lequel il ridiculise l'expédition française er ses dirigeants.

« Mon cher Morice,
Voici des nouvelles que je t'envoie afin que tu les utilises. La France a envoyé ici un navire le Duguay-Trouin plus 150 hommes de Nouméa venus par l'Aube navire de guerre de cette station…. Tout cela pour aller prendre de force les îles sous le vent, soi-disant en révolte. Lors de l'annexion de Tahiti ces îles refusèrent de faire partie de l'annexion, Puis un beau jour le nègre Lacascade gouverneur de Tahiti voulut faire des siennes et se couvrir de gloire.
Il envoya un messager soi-disant muni de tous pouvoirs qui débarqué à Raiatea s'en alla trouver le chef, lui promit monts et merveilles. Ce chef accompagné d'autres chefs se rendit à la raison et vint sur la plage pour s'embarquer à bord du navire de guerre. Aussitôt sur la plage le navire de guerre qui avait des ordres du gouverneur Lacascade pour prendre les indigènes qui ont la vue très perçante et l'esprit méfiant, éventèrent la mèche et se retirèrent en bon ordre. Les troupes de débarquement furent reçues à coups de fusil et furent obligées de retourner à bord au plus vite. Plusieurs marins et un enseigne restèrent sur le carreau. Depuis les indigènes continuèrent leur commerce tranquillement en refusant toutefois aux français de circuler dans toute l'ile, leur assignant une bande de terrain assez étroite. L'année dernière août 95, le délégué Chessé vint à Tahiti ayant promis au gouvernement français de venir à bout des révoltés avec la simple persuasion. Cela a coûté une centaine de mille francs à la colonie qui est déjà surchargée de dépenses. Le canard Chessé déployant ses ailes a envoyé messager sur messager, fait cadeau aux femmes indigènes de ballons rouges, petites boites à musique et autres joujoux (textuel Je n›invente rien) récité un tas de bêtises de la bible. Rien ne les a tentés malgré tous les mensonges. Chessé s'est retiré, complètement battu par la diplomatie sauvage. Actuellement tout ce qui est soldat, plus des engagés volontaires tahitiens enrôlés ici, sont à Raiatea.
Après un ultimatum envoyé le 25, le feu a commencé le 1er janvier 1897. Depuis quinze jours il n'y a grand résultat, les montagnes pouvant cacher les habitants pendant longtemps.
Tu pourrais faire un joli article d'information avec (l'idée me parait originale) avec un interview de P. Gauguin à un indigène avant l'action. »

Le contexte international et Pacifique

L'histoire de Ra'iatea et de sa résistance est indissociable du contexte politique international du XIX-ème siècle. Ce siècle est celui de la colonisation par les puissances, essentiellement européennes, des îles océaniennes jusque là jugées peu accessibles et dépourvues d'intérêt économique. L'île qui fait partie d'un ensemble convoité par la France dès 1838 sera une des dernières à être intégrée à rejoindre les îles qui constituent aujourd'hui la Polynésie française.



Consulat anglais
Le missionnaire G.Pritchard sut attirer l'attention de Pomare IV. Celle-ci l'appuie pour obtenir la charge de consul de Grande-Bretagne. Il est nommé en février 1837.



Officier de marine anglais
Ils jouèrent un grand rôle. Tant dans les évènements de Tahiti se faisant les messagers de Pomare IV auprès de la reine Victoria que les soutiens des missionnaires aux iles Sous-le-Vent.

Le contexte colonialiste et impérialiste du Pacifique

"Les principales puissances européennes étendirent leur influence dans le Pacifique tout au long de la première partie du XIXème siècle, elles entreprirent cette action dans le but de protéger et de contrôler les intérêts de leurs resortissants se livrant au commerce ou à la chasse à la baleine et de protéger également les églises missionnaires"

Impérialismes anglais et français

"Dans les années 1830, en Polynésie, les gouvernements anglais furent les premiers à employer des officiers de marine et des agents consulaires comme principaux instruments pour étendre un empire officieux, à juridiction limitée." "Dans une région si lointaine, existait toujours le danger que les agents nationaux de ces deux pays (France et Angleterre) ou les missionnaires protestants ou catholiques indépendants ne se servent de leur influence sur les dirigeants reconnus de petites communautés océaniennes pour instaurer un monopole d'intérêt au profit de leur propre gouvernement"

(P. Lagayette)

L'entente franco-anglaise

"L'entente franco-anglaise épargnée à grand peine après la Restauration, survivant à une série de désaccords sur l'Amérique latine, à l'abolition de la traite des esclaves, à l'expédition d'Alger et à la crise turco-égyptienne de 1840 demeurait intacte dans le Pacifique, sous la Monarchie de Juillet. Ni Thiers et Guizot, Ministres des Affaires étrangères de Louis Philippe, ni Lord Palmerston et Lord Aberdeen qui dirigeaient la politique extérieure de la jeune reine Victoria, ne souhaitaient voir un quelconque agent irresponsable (….) déclencher un conflit pour des intérêts outre-mer aussi marginaux"

Ce sont de telles initiatives locales qui aboutirent à l'occupation provisoire et à la protection de Tahiti en 1842 suivie de son annexion non ratifiée et de l'expulsion d'un consul britannique.

Conséquences de l'annexion de la Nouvelle-Zélande

"Le traité de Waitangi et l'annexion par la Grande-Bretagne de la Nouvelle-Zélande et l'échec de l'établissement colonial d'Akaroa altérèrent profondément la confiance de la France…"

Dès la fin 1841 Dupetit Thouars se lança dans une expédition d'implantation navale ayant pour but d'annexer les Marquises dans un premier temps puis Tahiti dans un second.

"On ne doit cependant pas oublier que les populations du Pacifique n'étaient pas des spectateurs passifs dans cette opération de partage.



Navire de guerre anglais HMS Collingwood

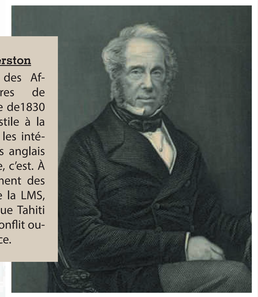
Des dirigeants reconnus étaient les associés indispensables des sociétés missionnaires, des marchands en quête de terres et de conditions portuaires favorables, des consuls. Et des officiers de marine soucieux de se conformer aux règles protocolaires de la diplomatie internationale"

(C.Newbury. EP vol 7)

En 1845, après des séries d'évènements complexes et une intervention militaire, le protectorat français est établi sur les " États de la reine Pomare", notamment les îles de Tahiti et Moorea. Grâce à la pression diplomatique anglaise, à la fermeté discrète de la marine de guerre britannique (le *Basilisk*, le *Grampus*, puis le *Collingwood*) et à la retenue de la diplomatie parisienne devant les menées de la marine française en 1846, les îles Sous-le-Vent ne sont pas incluses dans la juridiction du protectorat. Elles resteront indépendantes jusqu'en 1895 pour Huahine et Bora Bora et 1898 pour Ra'iatea.



Navires de guerre français de Dumont d'Urville
Les visites de plus en plus fréquentes des navires de guerre français, britanniques ou américains furent mises à profit par leurs consuls respectifs pour légitimer leurs affrontements.



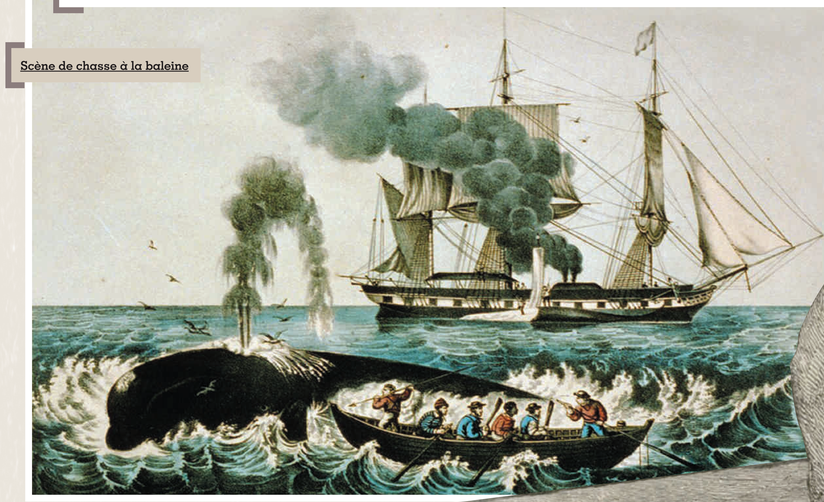
Henry T. Palmerston
Il est ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne de1830 à 1841. Très hostile à la Franc,il soutient les intérêts des citoyens anglais dans le Pacifique, c'est. À dire essentiellement des missionnaires de la LMS, mais il estime que Tahiti ne vaut pas un conflit ouvert avec la France.



François Guizot
Ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe, il dirige l'action de la France à partir de 1840

Les baleiniers

Dans les années 1836/1840, quelque 430 navires se trouvent dans les mers du Sud, ce qui représente 13 000 hommes d'équipage.
Ces hommes sont prêts à tout pour obtenir ce qu'ils souhaitent, utilisant la violence, introduisant armes à feu et alcool pour gagner les bonnes grâces des chefs qui voient leur autorité contestée.
Les débordements des baleiniers conduisent les gouvernements à envoyer des navires de guerre et aussi à nommer des consuls.

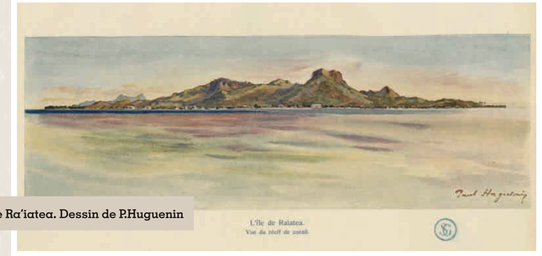


Scène de chasse à la baleine

Ra'iatea dans le temps et l'espace

Ra'iatea est la plus grande des îles Sous-le-Vent, elles-mêmes faisant partie de l'archipel de la Société. Situées au nord-ouest de Tahiti, elles sont composées d'îles hautes, Ra'iatea, Tahaa, Huahine, Bora Bora, Maupiti et de l'atoll de Tupai.

Sa superficie est de 290 km² et elle partage une même barrière récifale avec l'île de Tahaa, à l'histoire de laquelle elle est étroitement mêlée.



Profil de Ra'iatea. Dessin de P.Huguenin

Le nom de l'île

Le nom de Ra'iatea, (d'après Anne-Lise Pasturel, citant Teuira Henry) viendrait de Ra'i épouse d'Atea grand chef de Papara qui, alors qu'elle allait avoir un enfant, lui demanda *: « Si c'est une fille appelle la Rainui-atea* » qui signifie « le ciel clair et dégagé. »

En 1772, le navigateur Domingo Boenechea qui crût la découvrir et la cartographia et la nomma *Ysla La Princesa.* En 1769, lors de son premier voyage James Cook quant à lui la mentionna sous le nom de Ulietea. Et c'est également le nom que porte l'île sur la carte dite de Tupaia.

On pense que Ra'iatea, le nom sous lequel on la connait aujourd'hui, date probablement de 1803, lorsqu'il fut utilisé par John Davies dans son ouvrage « *The History of the Tahitian Mission.* »

Pourquoi « Ra'iatea la sacrée » ?

Cette dénomination fait référence à l'origine mythique des migrations les plus récentes et au fait que le célèbre lieu de culte, le marae Taputapuatea d'Opoa, au sud-est de Ra'iatea était revendiqué comme le lieu d'origine des groupes *ari'i* tahitiens les plus « sacrés » ou les plus « titrés ». Le mythe d'origine de Tahiti la compare même à un poisson ou à un bateau ayant dérivé depuis sa séparation d'avec Ra'iatea (T.Henry).

« Malgré ces relations proches, les territoires de l'archipel constituaient des unités politiques propres ; ces unités étaient parfois regroupées en éphémères « alliances » interinsulaires et la définition et l'extension de ces alliances variaient donc au cours de l'histoire. »

(d'après D.Oliver)



Marae Taputapuatea avant sa restauration



Carte de Boenechea 1772. R.Meltz estime que: " la suprématie de Ra'iatea sur toutes les autres îles de l'archipel est traditionnelle, ainsi que la supériorité de ses guerriers: c'est ce qui explique l'étendue de cette île sur la carte faite par Boenechea d'après le données fournies par l'imagination tahitienne de 1772."

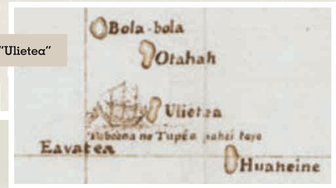
"vue d'Ulietea", Dessin de J.Webber

Opoa

À la fin du XVIII[ème] siècle Ra'iatea comptait, d'après les missionnaires Threlkeld et Williams, entre 1500 et 2000 habitants. Une partie importante de cette population était concentrée à Opoa, résidence des chefs suprêmes.

Ceux-ci, dotés du titre de Tamatoa étaient recrutés dans le groupe associé au marae Taputapuatea. Ces chefs et ce marae, dédié au dieu de la guerre Oro, étaient considérés comme « dominants » sans que cela se traduise par une suprématie politique permanente.

Détail de la carte de Tupaia centré sur "Ulietea"



« Carte des îles de la Société centrée sur Otaheite, Juillet-Août 1769 »
Cette carte dite "de Tupaia" est en fait de la main de Cook. L'original dessiné par Tupaia n'a jamais été retrouvé



TUPAIA ET OMAI, LES HÉROS OUBLIÉS DES VOYAGES DE COOK

Tupaia le navigateur

Dessin représentant un Tahitien qui pourrait être Tupaia alors que contrairement à Omai, il n'a jamais été peint ou dessiné



Cook écrivit à son propos :

« [Il] sait plus de choses sur la géographie des îles situées dans ces mers, sur la production, les lois religieuses et les coutumes de leurs habitants, que n'importe qui d'autre que nous ayons rencontré »

Selon Hélène Guiot, spécialiste de la navigation et des pirogues polynésiennes :

"Tupaia, originaire de l'île de Ra'iatea, descend d'une généalogie prestigieuse. À ce titre, il reçoit une formation poussée et atteint le statut de tahu'a, spécialiste d'une forme de savoirs, en l'occurrence ceux ayant trait à la navigation : durant plusieurs années, il apprend la géographie des îles, le nom et la course des étoiles, des vents, de la houle, des nuages….

(….)Ce dernier reconnut en Tupaia un navigateur confirmé, qui serait d'une aide précieuse à la cartographie de cette région du Pacifique.

Il s'ensuit une liste de 74 îles à laquelle Cook ajoute: « Cette liste a été dressée à partir de la carte des Iles dessinée de la main de Tupaia, lui qui, il y a peu, nous avait listé près de 130 îles… »

Tupaia ne séjourna sur l'*Endeavour* qu'une seule année et les avis divergent sur les causes et la date de la mort de Tupaia.

Cook enregistre le décès de Tupaia dans son journal de bord le 11 décembre 1770. Cependant, l'auteur Joan Druett souligne que Joseph Banks évoque la mort de Tupaia dès le 11 novembre. Selon elle, Tupaia, affaibli par le scorbut, serait possiblement mort de la fièvre typhoïde plus tôt que ne l'a déclaré Cook, celui-ci souhaitant faire croire qu'aucun membre de son équipage ne serait mort du scorbut à bord.

Tupaia "Artist of the Chief Mourner"

Il y a une dizaine d'années que son talent de dessinateur a été connu et reconnu. Une série de dessins "naifs" étaient attribués à un mystérieux *Artist of the Chief Mourner* (l'artiste du costume de deuilleur") que l'on supposa être A.Buchan, John F Miller, ou D.Sporing et même J. Banks avant que la paternité lui en soit reconnue en 1997.



Aquarelle de Tupaia représentant un "costume de deuilleur"

MAI ou OMAI

Du second «héros», OMAI, plusieurs portraits véhiculent l'image romantique du «bon sauvage», prince en son pays !

Il fait partie de la seconde expédition du capitaine Cook et rejoint le navire *HMS Adventure* commandé par Tobias Furneaux, lorsque celui-ci visite la Polynésie en août 1773.

Arrivant à Londres, Joseph Banks le présente au roi George et le guide dans la «haute société» de l'époque.

Avant d'embarquer, en 1776, pour participer au troisième voyage de Cook, il laisse en cadeau à son protecteur Tobias Furneaux le tabouret avec lequel il est représenté sur le dessin de Nathaniel Dance.

Il s'installe à Huahine où Cook lui fait construire par des charpentiers de marine une maison en bois qu'il remplit des cadeaux (tables, chaises , lits, mais aussi échiquier, mousquets et même une boite à musique) qui lui avaient été donnés à son départ d'Angleterre.

Il y décèdera 3 ans plus tard. On ne sait rien de ses dernières années.

Le capitaine Bligh, à bord de la *Bounty* (la mutinerie aura lieu en avril 1789), écrit dans son journal en date du 26 octobre 1788 qu' Omai serait mort de mort naturelle plutôt qu'emporté par une mystérieuse fièvre après voir été dépouillé de tous ses biens.



Portait de Omai par Nathaniel Dance

La famille royale de Ra'iatea



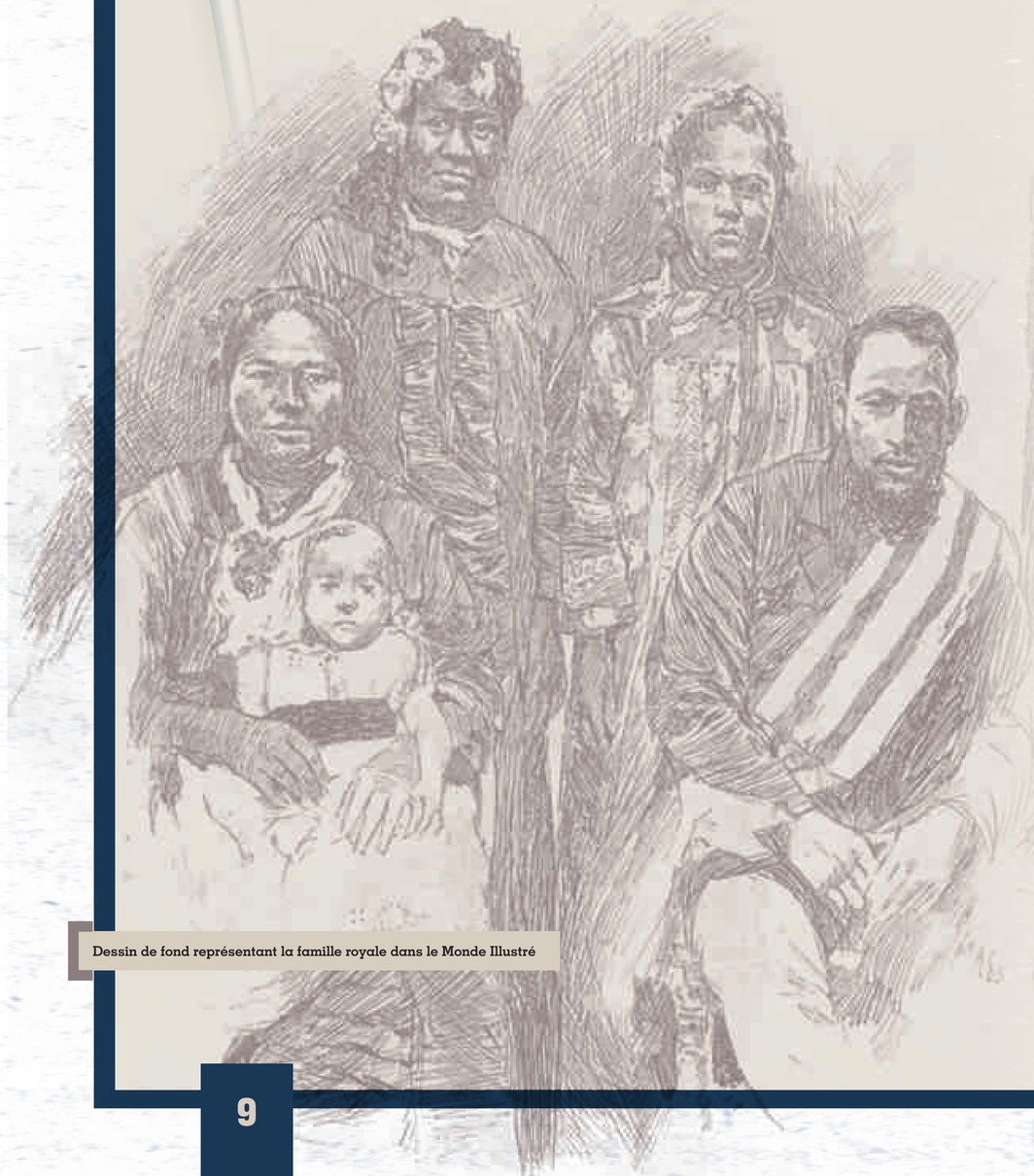
Drapeau de Ra'iatea

Ra'iatea et la famille royale des Tamatoa

Au XIX^e^ siècle, le groupe des Iles Sous-le-Vent forment trois monarchies indépendantes qui vont perdre progressivement leurs souverainetés au profit de la France. La mainmise de l'administration coloniale fut loin d'être une tâche facile compte tenu de l'attachement de ces souverains à leur indépendance, de l'influence des missionnaires anglais de la LMS très bien implantés dans cette partie de l'archipel et des dissensions internes.

Parmi ces lignées dirigeantes, les familles royales de Ra'iatea jouent un rôle central dans l'histoire politique et culturelle des Iles Sous-le-Vent :

« La suprématie de Raiatea sur toutes les autres îles de l'archipel est traditionnelle, ainsi que la supériorité de ses guerriers : c'est ce qui explique l'étendue de cette île sur la carte faite par le commandant espagnol Bonechea d'après les données fournies par l'imagination tahitienne de 1772. C'est dans un district de cette île sainte à Opoa, que se trouve le plus ancien Marae de toute cette partie de la Polynésie » (Lieutenant de vaisseau en retraite Xavier Caillet (1822-1901), rapport non daté au chef de la Station du Pacifique)



Dessin de fond représentant la famille royale dans le Monde Illustré

À cette époque, Rai'atea est dominée par le « clan » Tamatoa**,** une lignée prestigieuse qui règne également sur Tahaa. Ce clan possède une autorité à la fois politique et religieuse car investi de la souveraine puissance dans le lieu sacré de Taputapuatea marae entouré des tombes de leurs ancêtres.

Leur généalogie est fort complexe et controversée et pour plus ample information il faut se reporter aux sources : Caillot, O'Reilly, Teissier. Nous n'évoquerons ici que les souverains concernant cette exposition.

Tamatoa III, dit « Fa'o » ou « le Grand » ou encore « Tapa », est un souverain polynésien des Îles Sous-le-Vent issu de la lignée royale des Tamatoa. Né vers 1757 à Raiatea et décédé en juin 1831 sur son île natale, il est le fondateur de la ville de Uturoa, autrefois appelée Utumaoro. Sa mère est Rereao a Uruatu et son père Uuru a Tamatoa, dit aussi Vetearai ou Teriinavahoroa, roi de Raiatea par voie héréditaire. Il règne sur le royaume des îles de Ra'iatea et Tahaa de 1815 jusqu'à sa mort en 1831. Il est l'ancêtre commun ou un parent proche des différents souverains qui se sont succédé aux Îles Sous-le-Vent et à Tahiti.



Tamatoa V



Famille royale de Ra'iatea

Le roi **Tamatoa IV Moe'ore**, fils de Tamatoa III et d'une fille de chef de Huahine, se trouve aux prises avec le roi Tapoa II de Bora Bora, soutenu et conseillé par les Mamaia, dès son accession à la tête de l'île de Ra'iatea en 1838. Il sort victorieux du conflit et rétablit la pleine autorité des Tamatoa sur Tahaa, l'île voisine. Sa victoire signifie également celle du protestantisme sur la secte des Mamaia, ce qui lui vaut la reconnaissance des missionnaires anglais.

Sous leur influence, le christianisme se répand dans l'île, et les familles royales se convertissent en partie, adoptant, dès 1820, un code inspiré du modèle tahitien. Ce changement provoque cependant, des tensions internes et modifie les relations entre le pouvoir royal et les chefs locaux, lesquels voient leur propre pouvoir diminué. Au cours de cette période, Ra'iatea subit aussi la pression des puissances coloniales européennes, principalement de la France, qui cherche à imposer un protectorat sur les îles de la Société.

Tamatoa IV fut un des principaux appuis à la résistance à la présence française et, en 1844, il accueille sa nièce Pomare IV qui avait choisi l'exil durant la guerre franco-tahitienne.

Son caractère tyrannique et l'habitude qu'il avait d'imposer des membres de sa famille à la tête des districts entraine un soulèvement du Hau Ra'iatea, gouvernement égalitaire des chefs de districts, et sa chute définitive le 24 août 1854.



Tamatoa IV

Le roi **Tamatoa V**, fils de Pomare IV adopté par son grand-oncle Tamatoa IV. Lorsqu'il est couronné le 26 août 1857 il doit faire face à une véritable guerre civile car sa prise de pouvoir est mal acceptée par les habitants et les chefs de Raiatea. Ils voient en lui le « Tahitien » de la branche familiale et son comportement empreint d'excès ne convient pas à son statut. Il met fin à la fronde en 1867 mais son règne est marqué par un autoritarisme et une politique stricte concentrant tous les pouvoirs autour de sa personne. Les Iles Sous-le-Vent, indépendantes depuis 1847 grâce à la convention franco-anglaise, dite Convention de Jarnac, donne pouvoir à Tamatoa V d'imposer une autorité quasi absolue sur ses sujets.

Impopulaire, il est déposé le 8 février 1871 pour le meurtre en état d'ivresse d'un collecteur d'impôt et exilé avec sa famille à Tahiti où il trouve asile auprès de sa mère, puis sur l'île de Maiao jusqu'à sa mort en 1881. Le prince Tahitoe, cousin de la branche directe des Tamatoa, est choisi pour succéder au souverain Tamatoa V.

Lorsque la France décide d'annexer l'archipel des Iles Sous-le-Vent suite à l'abrogation de la Convention de Jarnac en 1888, une grande partie de la population conteste déjà fermement le protectorat français. Certains chefs avaient pourtant signé une pétition réclamant l'installation d'un résident français garant de l'ordre public mis à mal par l'augmentation des querelles liés au commerce et des rivalités internes entre les chefs.

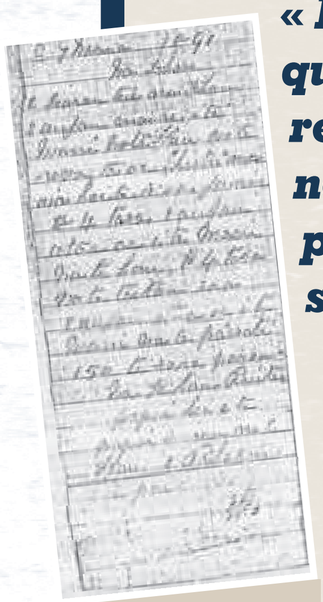
C'est dans ce climat hostile que **Tamatoa VI**, petit-fils de Tamatoa IV est contraint de signer l'annexion de ses États à la France. Deux chefs vont alors personnifier le refus de la perte d'indépendance, Mehao et surtout Teraupoo.

Une histoire de « Pavillons »



Différents drapeaux pour illustrer "La valse des pavillons"

« Il est toujours fascinant de remarquer à quel point dans ces années, l'attitude des responsables français et d'ailleurs polynésiens vis-à-vis des drapeaux laissent penser à leur croyance en une efficacité symbolique de l'emblème ». (J.F.Baré)



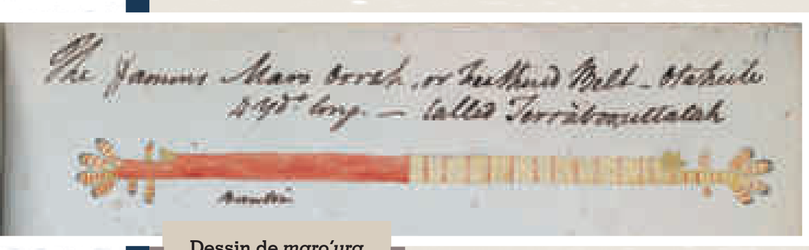
Billet du "Hau Raiatea" frappant d'amende un nommé Tehare ayant arboré le drapeau français. (Novembre 1891, cité par JF Baré)

Un geste symbolique mais des conflits réels

Les récits concernant les phases d'affrontement entre groupes armés de Tahiti et des îles Sous-le-Vent et militaires français évoquent souvent l'existence de « pavillons » hissés ou abaissés ou de mâts abattus. « Pavillon » est un terme de marine pour nommer des drapeaux, car les forces françaises ou anglaises étaient la plupart du temps des troupes de marine ou d'infanterie de marine.
Il est, bien entendu, signe d'appropriation d'un terrain conquis.
L'origine de la couleur rouge des pavillons de Tahiti et des îles Sous-le-Vent est certainement liée à un inconscient collectif qui fait du rouge la couleur de la puissance mais aussi du sang et de la révolte.

Le drapeau de Wallis intégré dans le *maro 'ura*

Le *maro 'ura* est une ceinture qui représente la chefferie et ses alliances. On le remettait lors d'intronisations sur le *marae* d'Opoa.
En intégrant le pavillon de Wallis dans cet objet représentatif de pouvoir, les Ma'ohi escomptent que la puissance de l'Angleterre - qui se manifestait dans la taille des bateaux, dans l'efficacité de leurs armes, dans la splendeur et la variété de leurs vêtements, dans l'efficacté de leurs outils - se trouve incorporée au pouvoir tahitien.



Dessin de *maro'ura*



Fragment du *maro'ura* du Musée du Quai Branly dans lequel est intégré un morceau du pavillon de S.Wallis



Cape de plumes rouges de Hawaii

Ainsi les drapeaux des îles Sous-le Vent reprennent la couleur rouge intégrée au *maro 'ura*. Couleur qui est celle des plumes rouges qui ornent de nombreux objets de prestige polynésiens.

Le précédent du pavillon de Pomare IV

Dupetit-Thouars avait demandé à la reine que le pavillon du protectorat soit arboré: le drapeau français y était placé sous la forme d'un yacht, en haut à gauche dans la pavillon tahitien. En novembre 1843, la reine, poussée par Pritchard, conteste le protectorat et hisse son propre pavillon devant sa maison.
Elle écrit, le 4, à Dupetit-Thouars pour expliquer: *"Je désire voir mon pavillon flotter comme par le passé, sans que nul changement y soit apporté. Rien n'est stipulé à cet égard dans le traité, aussi ne dois-je avoir aucune crainte".*
La réponse de Dupetit-Thouars est sans appel : *"La prise de pavillon par votre personne est un acte vicié dans son origine, nul de plein droit et de plus une offense à la France puisque vous manquez à vos engagements."*
Le 6 novembre, Dupetit-Thouars, après avoir vainement sommé la reine d'amener son pavillon, déclare le protectorat aboli et place Tahiti sous la souveraineté absolue de la France. Il sera désavoué par le pouvoir central.



Pavillon du protectorat: Dupetit Thouars a demandé à la reine que le drapeau français y soit placé sous la forme d'un yacht, en haut et à gauche dans le pavillon tahitien

La valse des pavillons des îles Sous-le-Vent Ra'iatea

Mars 1887: "Exactement trois semaines après mon arrivée à Raiatea on y a planté le pavillon français. Le 17 mars, le gouverneur Lacascade descendait à terre et, après un discours aux membres du gouvernement indigène et à la population peu nombreuse, faisait hisser le pavillon français à la place du pavillon de Raiatea." (E.Jaulmes)



Famille royale de Ra'iatea présentant son pavillon

Ra'iatea

1878-1879

"Mais les indigènes n'aimaient pas les Allemands dont le caractère leur était antipathique. Tahitoe, le roi de Raiatea et les chefs demandèrent le protectorat de la France. Un inspecteur français des affaires indigènes M.Caillet fut envoyé à Ra'iatea et signa avec les chefs et le roi l'engagement d'un protectorat provisoire. Mais la convention de Jarnac subsistait. Dès lors ce fut l'imbroglio et l'incohérence dans les ordres et les contre-ordres; le pavillon du protectorat fut hissé puis amené, pour être hissé à nouveau, salué de 21 coups de canon, amené encore une fois, si bien que les indigènes finirent par perdre confiance, par être indisposés contre la France dont les ennemis expoitaient habilement les fautes diplomatiques". (P. Huguenin)

Huahine

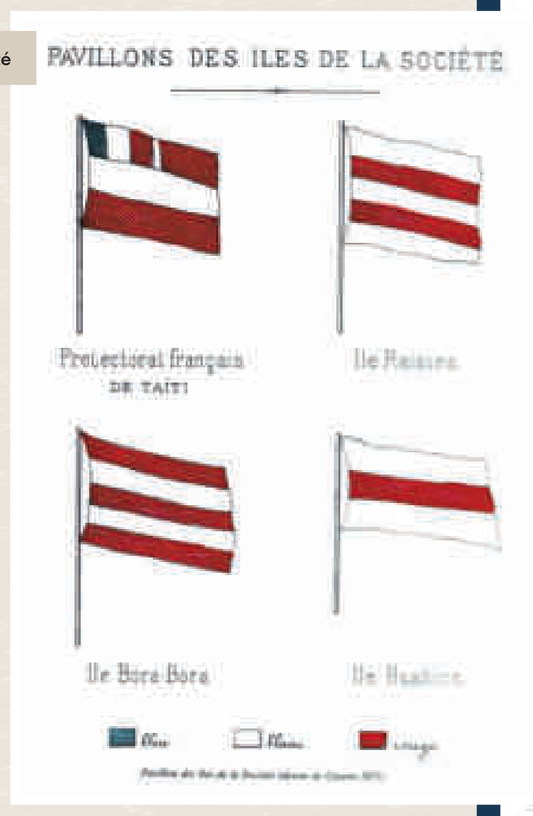
Octobre 1890

"Le commandant supérieur doit envoyer la *Vire*. A l'arrivée du bâtiment, le pavillon de Huahine, rehissé est amené; la population est convoquée à bord du navire, les mousquetons, un baril de poudre et 22 fusils sont remis à bord". (J.F Baré, p. 337)

Septembre 1895

"Pour remplacer l'ancien pavillon de la reine aux couleurs de Huahine que les autorités françaises lui ont retiré lors de son abdication le commissaire lui a fait cadeau d'un beau drapeau en soie aux couleurs françaises, bordé de franges et au milieu duquel sont brodés en fils d'or une couronne et le chiffre de la reine T.H.II (soit Tehaapapa II). Ce pavillon fut hissé immédiatement". (Hänni)

Pavillons des Îles de la Société



De l'implantation missionnaire anglaise à la fin de la guerre avec les Français

Chronologie 1818 - 1846


John Williams premier missionnaire à Ra'iatea

1818 : Installation de « stations » missionnaires à Ra'iatea. Création de « sociétés ecclésiastiques » et projets de développement commercial (sucre, tissage du coton, arrow- root).

1819 : Code de Lois Pomare. Inspiré par les missionnaires de la London Missionary Society (LMS), il met en place des lois modifiant les pratiques religieuses et sociales.

1821 : Mort de Pomare II. Son fils Pomare III, qui est âgé de 18 mois doit lui succéder. Sa mère devient régente.

1824 : Pomare III couronné. Il reste sous la tutelle des missionnaires anglais et des chefs locaux.

1826 - 1831 : Développement et fin de la *Mamaia*, mouvement messianique syncrétique et millénariste apparu quelques années auparavant.


Pomare IV (1813-1877) reine de 1827 à 1877

1827 : Mort de Pomare III et accession au trône de Pomare IV. Celle-ci doit affirmer son pouvoir face aux factions locales, à l'influence constante des missionnaires et aux tensions croissantes avec les puissances européennes.

1830 : Révolte contre Pomare IV. La rébellion menée par certains chefs dont ceux de Taiarapu est lancée contre Pomare. Elle est provoquée en partie par des désaccords avec la politique des missionnaires et la codification des lois.

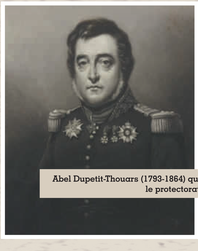
1836 : Expulsion des missionnaires catholiques. Sur pression de la London Missionary Society et avec l'accord de la reine, les missionnaires catholiques, arrivés en 1834, sont expulsés de Tahiti, suscitant la colère de la France, qui considère cet acte comme une atteinte à la liberté religieuse et en tire prétexte pour renforcer son influence.

1837 : Le pasteur George Pritchard devient consul de Grande-Bretagne après avoir quitté la LMS. Sa nomination à ce poste renforce l'influence britannique dans la région et exacerbe les tensions avec la France.

1838 : Tamatoa Moe'ore est couronné roi de Ra'iatea et Tahaa en présence des chefs de Tahiti et des Iles Sous-le-Vent.

1840 : Traité de Waitangi. En 1839, devant la menace de la France qui s'intéresse à la Nouvelle-Zélande, le gouvernement britannique envoie en mission W. Hobson, qui conclut un traité avec les chefs maoris reconnaissant la souveraineté britannique. C'est l'acte fondateur de la colonie de Nouvelle-Zélande.

1841 : Demande de protectorat à la France. Ce sont les chefs Paraita, Utami, Hitoti et Tati, sur les conseils du consul belge Moerenhout, qui prennent l'initiative de cette demande. Paraita est nommé régent en l'absence de la reine Pomare Vahine IV partie s'installer aux Iles Sous-le-Vent.


Abel Dupetit-Thouars (1793-1864) qui imposa le protectorat en 1842

1842 - 1843 : Protectorat français et occupation militaire de Tahiti. Après l'expédition de Dupetit-Thouars aux Marquises en vue d'annexer l'archipel, c'est finalement à Tahiti que le protectorat est proclamé. Un gouvernement provisoire est instauré. Suite à des troubles entre pro et anti-protectorat, la France déploie des troupes à Tahiti. Le gouverneur Bruat prend ses fonctions et proclame l'annexion de Tahiti.


Officier français lors des affrontements franco-tahitiens

1844 : Début de la guerre de Tahiti. La résistance de la population tahitienne s'organise face à la présence française. Ce que l'on a appelé « la guerre franco-tahitienne » est marquée par des combats sporadiques entre résistants tahitiens et soldats français. Pomare IV s'installe une fois de plus à Ra'iatea.

1845 - 1846 : Intervention militaire et blocus aux Iles Sous-le-Vent. Cette intervention est repoussée à Huahine faisant 18 morts côté français. Blocus maritime autour de Ra'iatea.

1847 : Fin de la guerre et paix de Tahiti. Un traité de paix est signé entre les forces françaises et les résistants tahitiens. Restauration du protectorat. La reine Pomare IV reste au pouvoir, mais son autorité devient symbolique. L'indépendance des Iles Sous-le-Vent est garantie par une convention, dite « Convention de Jarnac » passée le 19 juin entre la France et la Grande-Bretagne.

Mémoire des résistances Polynésiennes

Pour qu'il y ait résistance il faut qu'il y ait agression. Et dans le Pacifique, à cette époque l'agresseur était, au choix, soit anglais soit français. Les Anglais avaient pris de l'avance grâce aux missionnaires de la LMS qui avaient su donner, de 1797 à 1820, par le truchement de leur religion et de leur langue une coloration britannique à de nombreuses îles polynésiennes. En termes de commerce, les colons anglo-saxons avaient suivi les porteurs de la parole de dieu qui avaient déjà initié leurs fidèles aux activités mercantiles et financières et en avait fait de potentiels marchands.



Guerrier marquisien

Premiers contacts aux Marquises

Les Marquisiens avaient auparavant eu des contacts avec les hommes blancs navigateurs espagnol, anglais, russe, français et américain : Mendana le premier (1595) puis Cook (1774), Ingraham et Marchand (1791), et enfin Porter (1813).

A compter des années 1830 les navires baleiniers, principalement américains et européens, établissent des contacts réguliers avec les Marquises. Les habitants des îles offrent des provisions et, en retour, obtiennent des outils, des armes ou des tissus européens.

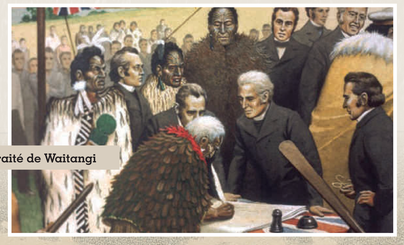
Mais ces échanges contribuent également à l'introduction d'alcool et de nouvelles maladies, comme la tuberculose et la grippe, dévastatrices pour les Marquisiens.



Amiral Abel Dupetit-tThouars

L'entente franco-anglaise

Le domaine politique et militaire avait été neutralisé par les gouvernements respectifs des deux nations dans ce que l'on nomme « L'entente franco-anglaise » et jusqu'en 1840 l'équilibre n'avait pas été rompu. Le traité de Waitangi, en entérinant l'annexion de la Nouvelle-Zélande par l'Angleterre, altéra profondément la confiance de la France qui songea à utiliser les missionnaires catholiques comme les Anglais avaient utilisé les pasteurs protestants. Les catholiques après avoir été expulsés d'Hawaïen 1831 et de Tahiti en 1836 saisissent l'occasion de s'implanter aux Marquises en faisant partie de l'expédition de l'amiral Dupetit-Thouars qui a pour mission de prendre possession des Marquises au nom de la France.



Signature du traité de Waitangi

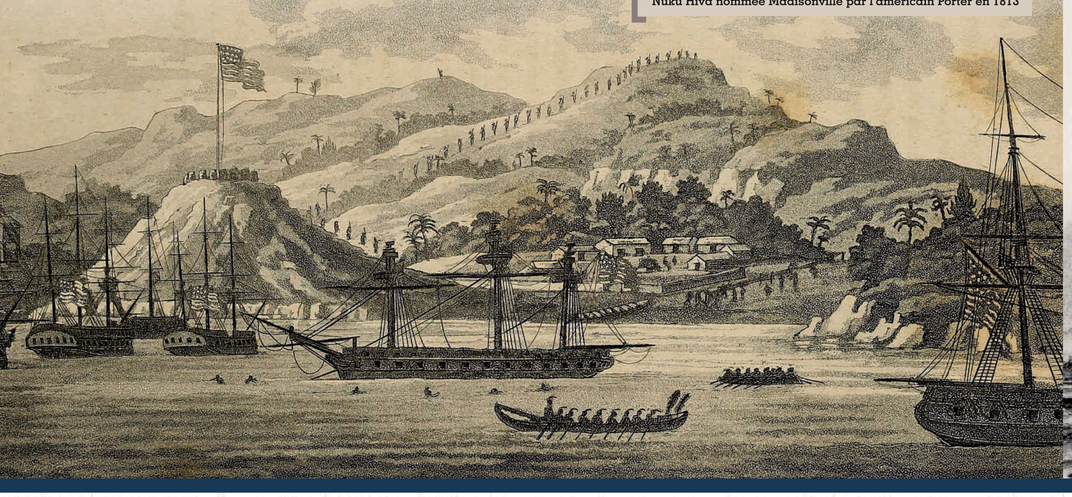
L'amiral français Abel Aubert du Petit-Thouars fait une première halte aux Marquises en 1838 et manifeste un vif intérêt pour l'archipel. Il envisage d'établir une présence française pour concurrencer les Anglais et les Américains, et pour protéger les intérêts français dans le Pacifique Sud.

Résistance de Iotete à Tahuata

En 1842, Du Petit-Thouars est à nouveau aux Marquises. Cette fois avec des troupes. Il persuade les chefs marquisiens de signer un traité, et le 1er mai 1842 la prise de possession est officialisée. Certains chefs n'ont pas compris que cela impliquait une perte de leur autorité. C'est le cas de Iotete devenu en 1841 chef de l'île entière de Tahuata. À l'origine accueillant, il doit vite déchanter et les tensions surviennent durant les semaines qui suivent l'annexion. Il se réfugie dans les vallées avec sa famille, et ses partisans affrontent les troupes françaises faisant de nombreux morts de part et d'autre. Le lieutenant Lafont de Ladébat et le gouverneur de Tahuata le commandant Halley y perdent la vie tandis qu'une quarantaine de morts et de blessés sont à déplorer côté marquisien. Le 25 septembre le chef Maheono, rival de Iotete, négocie les termes de la paix en laissant la vallée de Vaitahu aux Français et négociant avec eux le retour de Iotete à Hapatoni. Celui-ci, dessaisi de son pouvoir et dépouillé de son prestige meurt peu de temps après.



Iotete en habit de cérémonie : dessin de Max Radiguet



Nuku Hiva nommée Madisonville par l'américain Porter en 1813

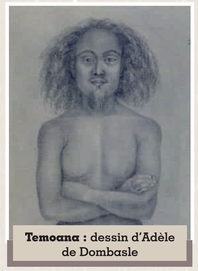
Résistance de Pakoko à Nuku Hiva et comportement ambigu et équivoque de Temoana

Le 1er juin 1842, l'amiral Dupetit-Thouars signe la prise de possession de Nuku Hiva en présence de Temoana qu'il pense être le roi de l'île et de certains chefs dont Pakoko. Le mont Tuhiva et la baie de Hakapehi sont donnés à la France pour y construire un fort et y fonder un établissement.

La présence française exacerbe les rivalités entre les chefs Pakoko et Temoana. L'un proclame un *tapu* sur le troc de vivres contre de l'alcool, alors que Temoana est connu pour ses excès de boisson. L'autre riposte en interdisant aux femmes l'accès à bord des navires français alors que les filles de Pakoko ont été emprisonnées pour ce motif. Lorsque des soldats français tuent des porcs jugés *tapu* par la culture marquisienne, cinq soldats français sont tués en représailles par les partisans de Pakoko. Le commandant Amalric, représentant de l'État français se voit obligé de se ranger au côté de Temoana. Il bombarde la vallée de Haavao et y fait installer un blockhaus. Sommé de se rendre pour éviter un bain de sang, Pakoko se soumet. Jugé et reconnu coupable d'avoir organisé l'assassinat des cinq soldats, Pakoko est fusillé sur ses terres le 21 mars 1845.



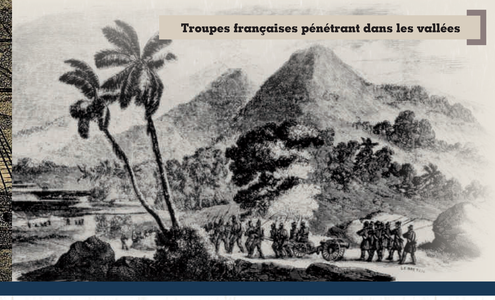
Pakoko : dessin de Goupil



Temoana : dessin d'Adèle de Dombasle

Des Tahitiens résistent au protectorat français

Après l'échec de l'implantation française aux Marquises et dans un contexte accru de rivalité franco-anglaise, l'amiral Dupetit Thouars impose, le 9 septembre 1842, la signature du protectorat à la reine Pomare IV et à quatre chefs de Tahiti : Utami, Tati, Paraita et Hitoti.



Troupes françaises pénétrant dans les vallées

Celui-ci est aussitôt remis en cause par la reine et son conseiller George Pritchard. Une partie de la population tahitienne, mécontente des maladresses de l'administration, concernant le foncier notamment, se range derrière la reine. Celle-ci préfère se réfugier à Ra'iatea dans une résistance toute symbolique. À Tahiti, des confiscations de terre soulèvent l'hostilité générale, surtout parmi les chefs alliés à la reine. Les clans étaient formés, avec d'un côté les alliés des Français réduits à quelques-uns des principaux chefs (Tati, Hitoti, Paraita, Hapoto) et de l'autre, une opposition conduite par Pomaré et ses alliés c'est-à-dire les autres chefs, bien décidés à résister à une administration coloniale qui confisquait les terrains et pouvait encore, espérait-on, être forcée à repartir.

À la bataille de Mahaena, le 17 avril 1844, une troupe de 441 soldats français l'emporte sur les troupes autochtones, deux fois plus nombreuses, mais insuffisamment équipées. En tout, quinze soldats français et 102 Tahitiens perdent la vie durant cette bataille.

À la suite de la défaite des forces indigènes à Mahaena, les deux camps se lancent dans des actions d'embuscades dans les vallées fortifiées de l'arrière-pays tahitien.

La Grande-Bretagne, pour sa part, reste neutre et n'intervient pas militairement mais les commandants de bateaux anglais de passage soutiennent la cause tahitienne et font des rapports en ce sens à leur amirauté.

La guérilla prend fin avec la défaite des Tahitiens à la bataille de Punaruu, en mai 1846, ainsi qu'avec la prise de Fort Fautaua le 17 décembre 1846.

Au cours du mois de février de l'année 1847, la reine Pomare IV met fin à son exil et accepte le protectorat.

La reine Teriitaria II résiste aux Français à Huahine

Sur un second front, les Français tentent de conquérir et d'annexer les trois royaumes environnants : Ra'iatea, sous la responsabilité du roi Tamatoa IV, Huahine, dirigé par la reine Teriitaria II et Bora Bora, où règne le roi Tapoa II.

En 1846, à Huahine, un combat oppose deux détachements des navires *Uranie* et du *Phaéton* aux habitants de l'île qui refusaient de reconnaître les droits de la reine Pomare IV sur l'île et d'accepter le protectorat français.

Sous les ordres du capitaine Louis Adolphe Bonard, les forces françaises mettent en place un blocus autour de l'île à la suite de ce qu'ils décrivent comme un « massacre ». Les guerriers de Huahine ont en effet attaqué les soldats français à la bataille de Maeva, tuant dix-huit marins et blessant quarante-trois d'entre eux.



La reine Teriitaria

L'influence Anglo-Saxonne aux ISLV 1818-1850

Le terme « d'influence anglo-saxonne » aux Iles Sous-le-Vent entre 1818 et 1850 illustre à la fois l'implantation de la London Missionary Society et retrace les tentatives des chefs polynésiens pour échapper à l'impérialisme français en sollicitant l'aide de puissances protestantes comme la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Cette influence eut pour principaux acteurs les missionnaires, les chefs, les officiers de marine anglais, vecteurs des demandes de protectorat, les colons et les marchands.



"Brûler les idoles" : La destruction des représentations d'anciennes divinités paiennes fut un acte symbolique et fondateur de la nouvelle religion



"Pavillon" ou drapeau anglais

Fanion de la LMS

L'objectif religieux et politique de la LMS

L'expansion de la LMS vers les Iles Sous-le-Vent poursuit l'objectif utopique de diffusion du christianisme et de bouleversement de la société *ma'ohi*.

La première station missionnaire à Ra'iatea est installée par le pasteur John Davies en 1818 à Opoa sur le lieu même du site le plus sacré de l'ancienne religion, le marae Taputapuatea et district de la lignée des Tamatoa. Après avoir symboliquement et physiquement brûlé les idoles, les missionnaires persuadent les rois et chefs que le modèle de gouvernance théocratique qu'ils préconisent est le meilleur pour eux et leur population.



Papeia "teacher": Originaire de Bora Bora mais formé à Ra'iatea par John Williams, il suivit celui-ci lorsqu'il décida d'évangéliser Aitutaki puis Rarotoga ou il s'installa jusqu'à sa mort en 1867.

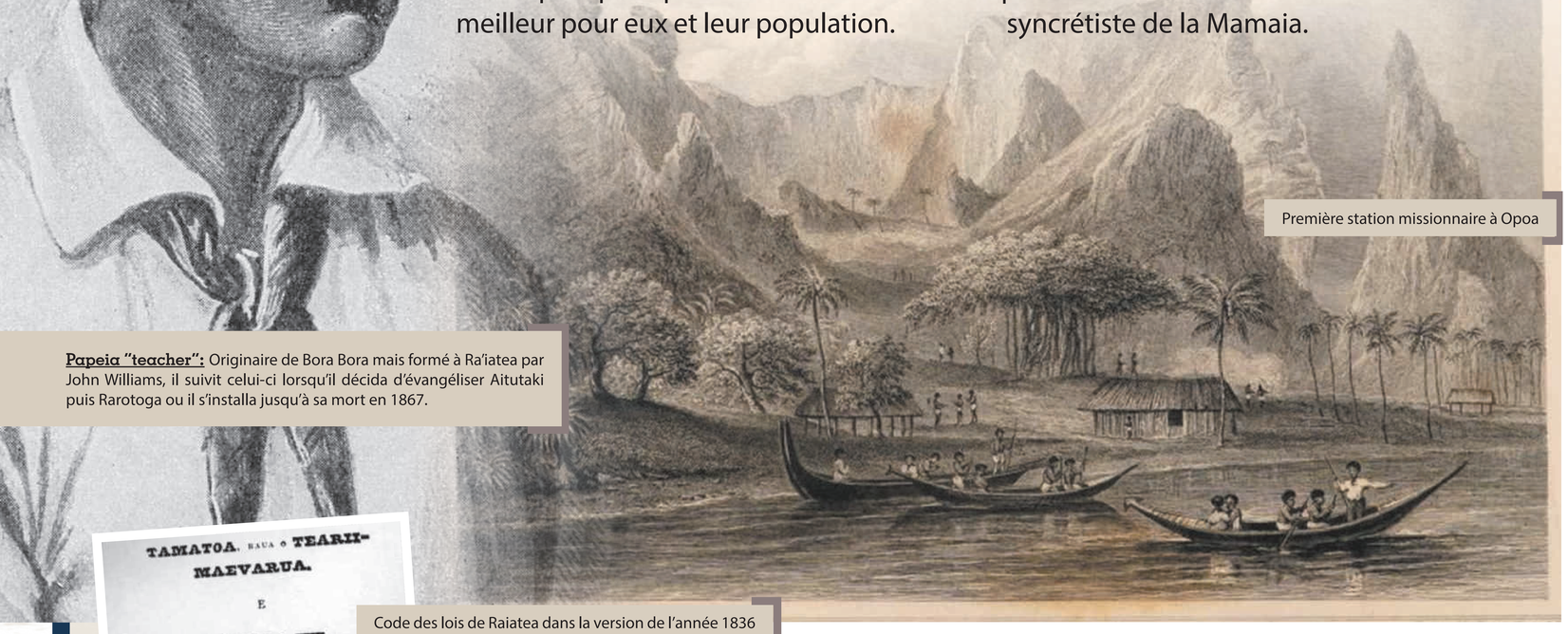


John Williams (1796-1839): Pasteur protestant de la LMS. il arrive en 1818 à Ra'iatea pour fonder la première « station » de l'île. Puis il évangélise les îles Cook, les Australes, Tonga, Samoa et meurt alors qu'il débarquait à Erromango, île du Vanuatu.

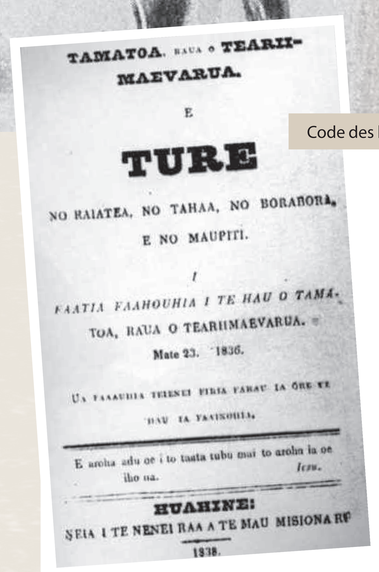
Leurs efforts pour influencer la politique locale vont se heurter aux anciennes rivalités qui subsistent entre les chefs, aggravées par le développement du commerce et la monétarisation de l'économie.

Malgré la réussite de la politique de la LMS de formation de prêcheurs *ma'ohi* ; celle-ci ne bénéficia pas aux Iles Sous-le-Vent, puisque la plupart fut envoyée dans d'autre îles à l'image du plus connu d'entre eux Papehia, originaire de Ra'iatea.

Deux phénomènes vont accélérer l'échec de l'entreprise missionnaire : l'adoption d'un Code des lois (ou Code Tamatoa) censé renforcer le pouvoir du roi et la naissance du mouvement syncrétiste de la Mamaia.



Première station missionnaire à Opoa



Code des lois de Raiatea dans la version de l'année 1836

LE RELATIF ÉCHEC DU CODE DES LOIS

La volonté de la LMS était de renforcer le pouvoir du roi pour accéder au modèle théocratique et monarchique du modèle anglais. Le « Code Tamatoa » à l'image du Code Pomare proclame « *la Loi de Ra'iatea au nom de Tamatoa de par la grâce de Dieu* ».

Malgré le fait que l'objectif monarchique soit sans cesse remis en cause par l'instabilité politique et les rivalités entre chefs, les codes présentent une double originalité. La première réside dans le fait que c'est la première fois que des textes législatifs sont écrits. La seconde est qu'ils s'accompagnent d'un appareil judiciaire capable, en principe, d'en garantir l'application.

De fait les communautés insulaires vont vivre sous un dispositif impitoyable de sanctions alors que les chefs manifestent souvent à leur égard la plus grande désinvolture.

L'obstacle de la Mamaia

Ce nouveau culte ou mouvement religieux se développa au sein des églises tahitiennes et s'étendit plus tard aux autres iles de l'archipel. Fortement syncrétiste, il délivrait un message de réconciliation à une communauté très divisée et mal gouvernée.

La Mamaia fit peser une grande menace sur la religion protestante «établie» et le système de gouvernement par les chefs. Son idée d'une autre société, sans lois, contrastait avec les réglementations répressives et la vie dominée par l'Église et l'autorité royale.

Le mouvement atteignit son apogée à Tahiti entre 1826 et 1828 et rencontra un grand écho aux îles Sous-le-Vent. Un des premiers prophètes fut un nommé Teao, originaire de Ra'iatea de même que son principal disciple Hue.

La Mamaia demeura une menace pour les missionnaires de îles Sous-le-Vent jusqu'en 1832.



Représentation d'un "*prophète*" de la Mamaia, d'après un illustration parue dans un article de Niel Gunson.

LE RÔLE AMBIGÜ DE LA MARINE ANGLAISE

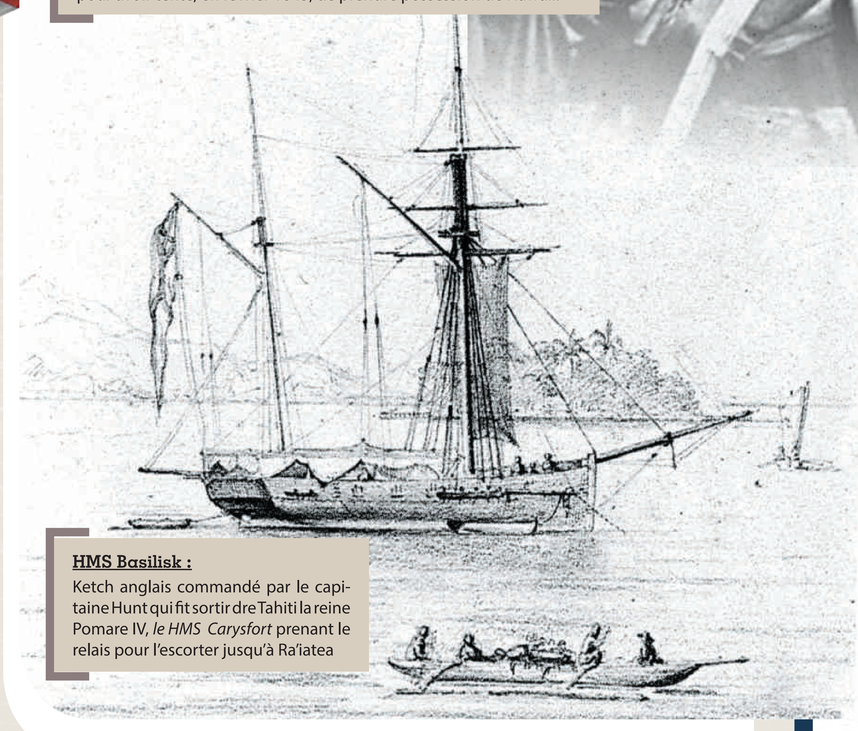
Si la reine Victoria ne donna pas satisfaction à Pomare IV, la marine de guerre britannique (HMS *Basilisk, Grampus, Collingwood*) assura avec fermeté la protection des Iles Sous-le-Vent. Ses commandants de navires se firent souvent les messagers et les interprètes des rois et des chefs.



HMS Carysfort : Frégate de 26 canons



George Paulet : Capitaine de la frégate anglaise *Carysfort* qui convoya la reine Pomare IV de Tahiti à Raiatea en juillet 1844. Connu pour avoir tenté, en février 1843, de prendre possession de Hawaii.



HMS Basilisk :
Ketch anglais commandé par le capitaine Hunt qui fit sortir dre Tahiti la reine Pomare IV, *le HMS Carysfort* prenant le relais pour l'escorter jusqu'à Ra'iatea

Les appels au protectorat britannique (1840-1845)

Face à la montée en puissance de l'influence française à Tahiti, les chefs des Îles Sous-le-Vent, notamment ceux de Ra'iatea et Huahine, tentent de solliciter la protection de la Grande-Bretagne. En 1843, lorsque la France établit officiellement son protectorat sur Tahiti, ces chefs demandent à la couronne britannique de protéger leurs royaumes contre une éventuelle annexion française.

Lorsque la reine Pomare IV se réfugie à Ra'iatea en janvier 1844, elle adresse une demande à la reine Victoria : "*Aidez moi et rétablisez moi dans mon royaume, sur mes propres terres*".

Cette demande est encouragée par les missionnaires britanniques de la LMS, qui craignent l'influence croissante de la France catholique. Cependant les autorités britanniques déclinent les requêtes de protectorat, laissant les Iles Sous-le-Vent sans soutien militaire ou diplomatique actif face à la menace française.

Les États-Unis sollicités en vain (1845)

Après l'échec des démarches britanniques, les chefs polynésiens tournent leur regard vers les États-Unis, une autre puissance émergente dans le Pacifique anglo-saxonne par sa langue et protestante par sa religion.



Drapeau Américain

En 1845, les chefs de Ra'iatea et Huahine adressent une demande de protectorat aux autorités américaines. À cette époque, les États-Unis entretiennent déjà des relations commerciales avec ces îles, notamment par le biais de leurs baleiniers et marchands.

Cependant, comme les Britanniques, les États-Unis refusent de s'engager dans une protection officielle de ces deux îles, préférant se concentrer sur leurs propres priorités expansionnistes. Les efforts des chefs polynésiens pour trouver une puissance étrangère capable de les protéger de la France restent donc vains.

Changements économiques et sociaux



Umuti : pratique ancestrale en voie de disparition



Économie de troc



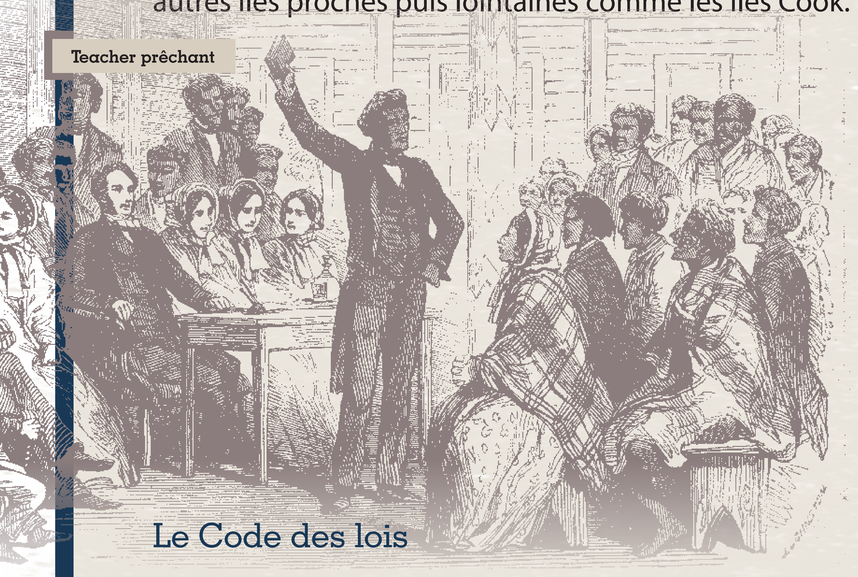
La SCO à Ra'iatea (Cl : A. Guilloux-Chevalier)

Le XIX^e siècle marque une période de transformations profondes à Ra'iatea, à la fois économiques et sociales, sous l'influence croissante des missionnaires européens, des échanges commerciaux et de l'expansion coloniale française. Ces changements sont façonnés par plusieurs facteurs clés, notamment l'arrivée de la London Missionary Society (LMS), l'introduction d'un code de lois et d'une économie marchande et les bouleversements politiques liés à l'annexion progressive des Iles Sous-le-Vent par la France.

L'impact des missionnaires et de la christianisation

L'arrivée des missionnaires de la London Missionary Society (LMS) en 1818 constitue un tournant pour Ra'iatea. Ces missionnaires apportent avec eux le christianisme protestant, qui remplace progressivement les croyances polynésiennes traditionnelles centrées autour du culte des dieux, des *marae* et des pratiques ancestrales. Sous leur influence, les chefs locaux, comme le roi Tamatoa IV, adoptent la religion chrétienne, ce qui modifie profondément les structures sociales et culturelles.

Les missionnaires sont aidés dans leur travail par des diacres autochtones qui voient leur influence grandir durant toute la période : plus aptes à comprendre les habitudes païennes, ils utilisent les superstitions ancestrales ou la peur des épidémies. Certains, comme Tuahine, jouent un rôle de premier plan et se voient confier la responsabilité des missions. Aussi, sous l'impulsion du missionnaire John Williams, Ra'iatea devient progressivement un centre d'expansion missionnaire vers les autres îles proches puis lointaines comme les îles Cook.



Teacher prêchant

Le Code des lois

En 1820, un code de lois, dit code Tamatoa, est élaboré et signé par les chefs de Ra'iatea, Tahaa, Bora Bora et Maupiti. Huahine en 1822. Fortement inspiré du code Pomare promulgué en 1819 à Tahiti, ce code était composé de vingt-cinq articles dont une série d'interdits inspirés des dix commandements et complété par d'autres lois portant sur la vie sociale et sur l'organisation judiciaire. L'influence du chef Tamatoa sur le code se traduisit par le maintien de la hiérarchie sociale traditionnelle fondée sur trois ordres : celle des *ari'i*, celle des propriétaires et celle des gens du peuple (*manahune*). Ce premier texte législatif des Iles Sous-le-Vent permit à Tamatoa de renforcer son pouvoir.

Pour le faire appliquer, des réunions de justice avaient lieu à Ra'iatea tous les samedis. Elles faisaient office de tribunal d'appel mais aussi de cour d'assises. Composé de sept membres, ils prononçaient des peines sévères à l'encontre de ceux qui enfreignaient les règles.



École indigène de Tahaa

Écoles

Les missionnaires protestants de la LMS s'établissent à Ra'iatea en 1818, avec pour ambition de convertir la population locale au christianisme. Rapidement, ils comprennent que l'éducation peut être un moyen efficace de diffuser leurs valeurs religieuses. Les premières écoles sont donc créées pour alphabétiser les habitants en utilisant l'écriture en langue tahitienne, un outil développé par les missionnaires eux-mêmes pour traduire la Bible et d'autres textes religieux.

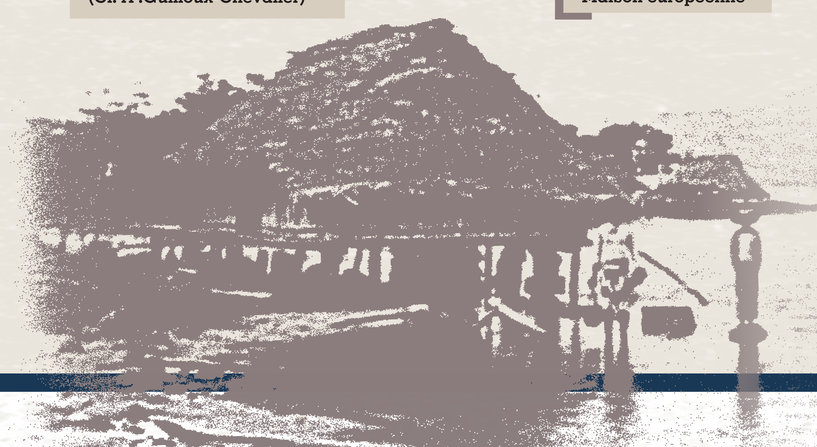
Vêtement et habitat

Sur le plan social, l'influence européenne transforme profondément les modes de vie à Ra'iatea. Les missionnaires introduisent des normes vestimentaires et des comportements inspirés de la morale chrétienne. Les vêtements traditionnels sont remplacés par des habits européens, les tatouages et l'alcool sont interdits. Les structures familiales traditionnelles, qui étaient souvent élargies et matrilinéaires, se modifient également pour correspondre à un modèle plus individualisé et patriarcal. Les missionnaires promeuvent le mariage chrétien et cherchent à réglementer les relations entre les hommes et les femmes selon des critères moraux stricts. L'habitat subit également des transformations : du modèle ancestral utilisant des matières naturelles et renouvelables on s'inspire des maisons de colons ou de fonctionnaires.



Maison européenne

Maison traditionnelle : case de la cheffesse de Tevaitoa (Cl. A .Guilloux-Chevalier)



Du troc à l'économie marchande

L'économie de Ra'iatea, basée sur une agriculture de subsistance et un système de troc, subit des changements significatifs au cours de cette période. Avec l'arrivée des missionnaires et des commerçants européens, les produits locaux comme les coprah, les nacres et les fruits tropicaux deviennent des marchandises prisées sur les marchés internationaux. La LMS encourage également les habitants à cultiver des produits destinés à l'exportation, notamment la canne à sucre, le coton et le café, dans le but de diversifier l'économie locale. Cette transition vers une économie marchande modifie les dynamiques sociales : les habitants passent du statut de producteurs pour leur propre consommation à celui de travailleurs engagés dans une économie capitaliste émergente. L'île de Tahiti se ravitaille aux Iles Sous-le-Vent en bêtes vivantes (porcs, bœufs), en coton, et en huile de coco. Les exportations d'oranges vers la Californie s'intensifient et justifient la venue de navires étrangers.

L'installation de la Société commerciale de l'Océanie en sus de son rôle mercantile joue le rôle d'une banque en acceptant les effets, en transférant des fonds pour ses clients et en prenant des assurances et des hypothèques. Et cela, en plus de ses opérations traditionnelles d'acheteur, de vendeur et de consignataire. À son apogée, la S.C.O contrôle la moitié du mouvement commercial des E.F.O, en exportant les 2/3 du coprah et 1/3 de la nacre.

De manière générale, les colons étrangers font figure d'agents du développement économique des Iles Sous-le-vent même si, en 1861, leur nombre ne dépasse pas une quinzaine de personnes à Ra'iatea. Cependant, cette transition n'est pas sans conséquence. Les Polynésiens, peu habitués à ces nouveaux modèles économiques, subissent une exploitation croissante de leurs ressources et de leur main-d'œuvre. Les terres traditionnelles, autrefois partagées collectivement, sont souvent réorganisées selon des logiques commerciales, favorisant la plupart du temps les intérêts européens.

Affaiblissement du pouvoir politique local et rivalité entre chefs



Liste des chefs de Ra'iatea et Tahaa en 1888

Durant le XIX^e siècle, on assiste aux Iles Sous-le-Vent, à l'affaiblissement du pouvoir politique local en même temps que la présence étrangère augmente avec baleiniers et commerçants. Des tensions apparaissent entre les chefs dits « titulaires » (D. Oliver) et « tribaux » représentant une division ou sous-division territoriale, les premiers semblant vouloir utiliser leurs prérogatives de « saisie » de la production vivrière pour en faire commerce et améliorer leur niveau de vie. À Ra'iatea notamment, leur légitimité semble leur échapper, menacée par la capacité de chacun de commercer avec les navires européens sans passer par eux. C'est le cas, dans les années 1850, du soulèvement de Temari'i, gouverneur de district, contre les décisions oppressives de Tamatoa IV aboutissant un affrontement armé qui se solde par treize morts du côté de Tamatoa, trois chez Temari'i.



Un des chefs titulaires de Rai'atea

Lors de l'abrogation de la Convention de Jarnac en 1888, ces luttes internes sont exacerbées par les officiers français responsables de la Division navale du Pacifique qui vont jouer de ces mêmes oppositions intestines pour individualiser des factions pro-françaises, face à des rébellions sporadiques mais persistantes. Ces factions, minoritaires dans toutes les Iles Sous-le-Vent, joueront un rôle important dans l'établissement final du Protectorat.

Le XIX^e siècle à Ra'iatea est donc une période de profonds bouleversements causés par la présence européenne. On assiste à la perte progressive du pouvoir royal par la chefferie d'Opoa et simultanément au développement économique d'une île entrée dans le concert des expansionnismes européens.

Du soulèvement contre Tamatoa IV à la Promulgation des Lois codifiées des Iles Sous-le-Vent.

Chronologie 1852 - 1898

1852-1853 : Ra'iatea Soulèvement contre Tamatoa IV.

1857 : Couronnement de Tamatoa V. Il est le fils de Pomare IV et a été adopté par Tamatoa IV. Malgré les tensions avec la France et dans un contexte de pression coloniale, le couronnement de Tamatoa V symbolise la volonté des habitants de Ra'iatea et Tahaa de maintenir leur autonomie et leurs traditions.

1858 : Bruits de cession de Tahaa aux États-Unis.



Th. Arbousset, missionnaire protestant français.

1860 : Remplacement des pasteurs protestants de la LMS. L'Assemblée législative demande au commissaire l'envoi de pasteurs protestants français pour remplacer les missionnaires de la LMS. Teriimaevarua II est couronnée reine de Bora Bora. Le marché de Papeete est créé et les travaux du palais de la reine Pomare débutent.

1868 : Arrivée de missionnaires protestants français à Tahiti

1871 : Déposition de Tamatoa V. Il est remplacé par Tahitoe gouverneur d'Opoa.

1874 : Faillite de la plantation d'Atimaono. La faillite, la liquidation et la vente aux enchères de ce fleuron de l'économie locale met en lumière les difficultés économiques de cette colonie éloignée et peu rentable. 500 travailleurs chinois sont rapatriés.



Consulat allemand à Tahiti

1877 : Mort de Pomare IV. Après 50 ans de règne la reine meurt à l'âge de 64 ans. L'avènement de son fils Pomare V, le 24 septembre 1877, sonne le glas de la dynastie Pomare et annonce la véritable fin de la souveraineté du royaume.

1879 : Présence militaire allemande aux Iles Sous-le-Vent. Échanges diplomatiques franco-anglais sur cette question.



Isidore Chessé. Il obtient de Pomare V la cession des iles du Vent mais échoue à Ra'iatea face à Teraupo.

1880 : Pomare V cède ses états, Tahiti et dépendances à la France. Le Commissaire de la République Isidore Chessé parvient à convaincre le souverain de lui céder son royaume dont les sujets obtiennent la citoyenneté française. Certains chefs de Ra'iatea signent un accord de protectorat. Le pavillon du protectorat est dressé à Ra'iatea dans un contexte de tensions avec l'Allemagne.

1881 : Le protectorat de Ra'iatea est désavoué par Paris.

1882 : Tension franco-allemande suite à un incident à Ra'iatea.

1885 : Ra'iatea. Désignation d'Ari'imate, (fils de Teurura'i) comme roi de Ra'iatea sous le nom de Tamatoa Tautu ou Tamatoa V.

1886 : Iles Sous-le-Vent. La Division navale du Pacifique a des unités dans tout l'Archipel.

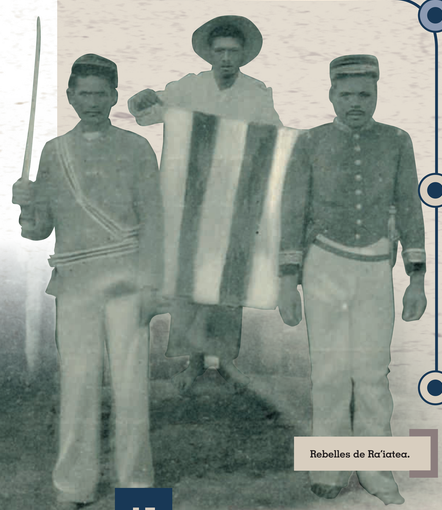


Présence de la marine française

1887 : « La convention » de Jarnac est abolie. Accord franco-anglais pour laisser à la France le contrôle sur les Îles Sous-le-Vent.

1888 : Annexion des Iles Sous-le-Vent. Après l'annexion de Tahiti en 1880, la France étend son contrôle sur les Îles Sous-le-Vent, Huahine se divise en deux coalitions. Ra'iatea entre en rébellion.

1891 : Mort de Pomare V. Dernier roi de Tahiti, il succombe aux effets d'une consommation excessive d'alcool. Son court règne est marqué par la perte de son autorité au profit de l'administration française.



Rebelles de Ra'iatea.

1895 : Annexion de Huahine et de Bora Bora. Lors de cette deuxième mission Chessé procède à l'annexion de Huahine et de Bora Bora, dans un contexte de rivalité avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Tahaa, Ra'iatea et leur chef Teraupoo résistent.

1897 : Soumission de Ra'iatea. Ce conflit qui a débuté en 1888 a été caractérisé par la résistance acharnée du leader Teraupoo face à l'expansion et à la militarisation croissante des autorités coloniales. Il est envoyé au bagne tandis que les habitants des ISLV sont soumis au régime stricte et arbitraire de l'Indigénat.

1898 : Promulgation des Lois codifiées des Iles Sous-le-Vent. Une organisation administrative française se met en place et des comités de revendication des terres sont créés.

1847-1887 L'indépendance acquise

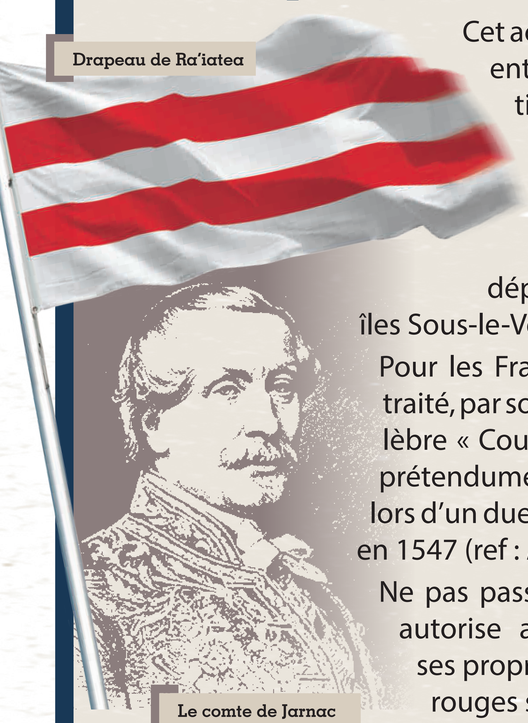


Famille royale de Ra'iatea

En 1847, Ra'iatea semble avoir franchi un pas décisif vers l'indépendance lorsque l'Angleterre obtient l'abandon des tentatives expansionnistes de la France. Mais cette apparente victoire cache la réalité d'une situation moins idyllique. Libérée du risque immédiat de protectorat français elle est dorénavant exposée aux impérialismes américains et allemands.

De plus, le retrait des missionnaires anglais, présents à Ra'iatea depuis 1818 et remplacés par des missionnaires français déstabilise une société qui ne peut compter sur un pouvoir politique affaibli.

Convention de Palmerston ou Coup de Jarnac ?



Drapeau de Ra'iatea

Cet accord signé le 19 juin 1847 entre le ministre plénipotentiaire du roi de France, le comte de Jarnac et Lord Palmerston ministre britannique des affaires étrangères garantit l'indépendance politique des îles Sous-le-Vent.

Pour les Français, la signature de ce traité, par son nom, s'apparente au célèbre « Coup de Jarnac » manœuvre prétendument déloyale employée lors d'un duel par un ancêtre du comte en 1547 (ref : Anne-Lise Pasturel).

Ne pas passer sous pavillon français autorise alors Tamatoa à arborer ses propres couleurs, deux rayures rouges sur fond blanc.

Le comte de Jarnac

Manœuvres américaines

La France et la Grande-Bretagne s'inquiètent d'une possible intervention des Etats-Unis aux îles Sous-le-Vent.

« *Si une troisième puissance venait à intervenir dans les affaires intérieures de ces îles ou de l'une d'elles, il y aurait là une question internationale à traiter diplomatiquement entre la France et l'Angleterre d'une part et cette troisième puissance d'autre part* » (*Le Messager)*



Drapeau américain

Au départ l'incident est mineur. L'expulsion de deux ressortissants américains devient prétexte à intervention d'un navire américain : le *Vandalia*. Celui-ci, alors qu'ils ont été bannis, les ramènent à Ra'iatea. Pour répondre à cette provocation, le consul anglais, Alexander Chisholm, demande de son côté l'envoi d'un navire de guerre anglais.

Navire américain

Un pouvoir politique affaibli

Pour Anne-Lise Pasturel : « *La perte du pouvoir royal par la chefferie d'Opoa, mettant fin à la lignée des Tamatoa constitue une mutation politique importante. L'adoption des enfants de la reine Pomare IV par les souverains des îles Sous-le-Vent est un moyen de détourner la convention de Jarnac qui empêche un même souverain de dominer toutes les îles de la Société* ».



Roi de Tahaa



Carte de Ra'iatea Tahaa

La forme de permanence politique qu'elle décèle dans l'histoire de Ra'iatea est l'attentisme : « *Les habitants de l'île répondent à l'instabilité, par l'immobilisme* ».

L'autre permanence est l'affrontement entre insulaires de Tahaa et ceux de Ra'iatea. Les indigènes de Tahaa veulent s'émanciper de la tutelle de l'île sœur et participent aux tentatives de déstabilisation.

C'est une constante de la politique aux îles Sous-le-Vent. En 1858, Tahaa pense s'affranchir de la tutelle de Ra'iatea en demandant la protection des États-Unis.

S'ensuit un conflit armé qui fait une vingtaine de morts et l'intervention d'Un navire français. *Le Railleur* intervient avec pour mission d'informer la population du refus du gouvernement américain de répondre favorablement à la demande de protectorat.

La révolte contre Tamatoa

Depuis son couronnement en 1857 Tamatoa V a vécu la plupart du temps à Tahiti et comme le note un visiteur : « *Le roi est un des fils de la Reine Pomare, véritable sacripant doué de tous les vices qui mènent au bagne [...] un parti s'est formé contre lui, des discussions, on en est venu aux mains et dans une rencontre, il y a eu 35 tués et plus de 30 blessés* ».

Les dissensions sont également nombreuses entre les colons anglais, les gouverneurs indigènes, et les missionnaires. Ces derniers ont des problèmes avec leurs propres diacres.

En 1867, un conflit oppose certains habitants de Tahaa et les partisans de Tamatoa. Des combats opposent ceux-ci à des gens de Tevaitoa et d'Opoa.

Les affrontements se poursuivent jusqu'au retour de Tamatoa de Tahiti en mai 1870. Lorsqu'en 1871 celui-ci est déposé à la suite du meurtre d'un collecteur d'impôt, Il est remplacé par Tahitoe, son neveu.

La menace commerciale allemande

La Société Commerciale de l'Océanie a été créée par Jean-César Godefroy, descendant d'une famille qui a fait fortune comme armateur à Hambourg. En 1837, Godefroy hérite de six navires et d'une fortune estimée à 1 million et demi de marks qu'il fait fructifier jusqu'à devenir la plus grande société commerciale d'Océanie. Présente à Tahiti et dans de nombreuses autres îles elle s'installe dans l'île de Ra'iatea en 1876 pour des raisons économiques, afin d'éviter la taxe d'octroi de mer. Elle y réduit ses activités avant l'installation de l'administration française, synonyme de taxes et elle investit dans l'archipel des Tuamotu.

Anne-Lise Pasturel note que : « *le désengagement de la SCO dans l'île favorise l'émergence de sociétés indigènes qui veulent exporter leurs produits directement sans passer par des intermédiaires* ».

La menace militaire allemande se précise

Celle-ci se précise en 1878 et 1879 lors ce que le croiseur allemand « Bismark » croise au large de Bora-Bora et Ra'iatea. Comme le raconte Albert Guilloux-Chevalier : « *La reine de Bora-Bora Teriimaevarua III et le Roi de Ra'iatea Tahitoe sont invités deux fois à bord et le consul allemand leur propose l'annexion de leurs îles par l'Empire Allemand . Les deux monarques hésitent et en informent le gouvernement installé à Tahiti , de la tentative allemande. Pour la France, il est urgent d'empêcher l'installation d'une puissance rivale aux portes de l'Océanie et propose par l'intermédiaire du gouverneur de Tahiti un protectorat français. Les monarques et chefs des îles hésitent puis, conseillés sans doute par les pasteurs anglais installés dans les îles, se montrent hostiles à une perte de leur indépendance vis à vis de la France* ».

1880 première mission de Chessé

D'après J.F.Baré : « *C'est au début de 1880 qu'intervient la première mission en Océanie du commissaire de la République Isidore Chessé, qui, dans l'enthousiasme de l'annexion de Tahiti va tenter, avec un succès apparent, de ramener à Paris, dans sa besace diplomatique, les îles Sous-le-Vent, ceci sans instructions explicites*. »

Bien qu'il soit parvenu à faire signer un document par lequel le roi de Ra'iatea, Tahitoe, (et une douzaine de gouverneurs et conseillers) sollicite la protection de la France pour les affaires extérieures, il sera désavoué par le gouvernement central.



Isidore Chessé

Négociations pour abolir la convention de Jarnac

Au mois de mai 1881, une conférence internationale s'ouvre à Londres en vue de régler la question des îles Sous-le-Vent.

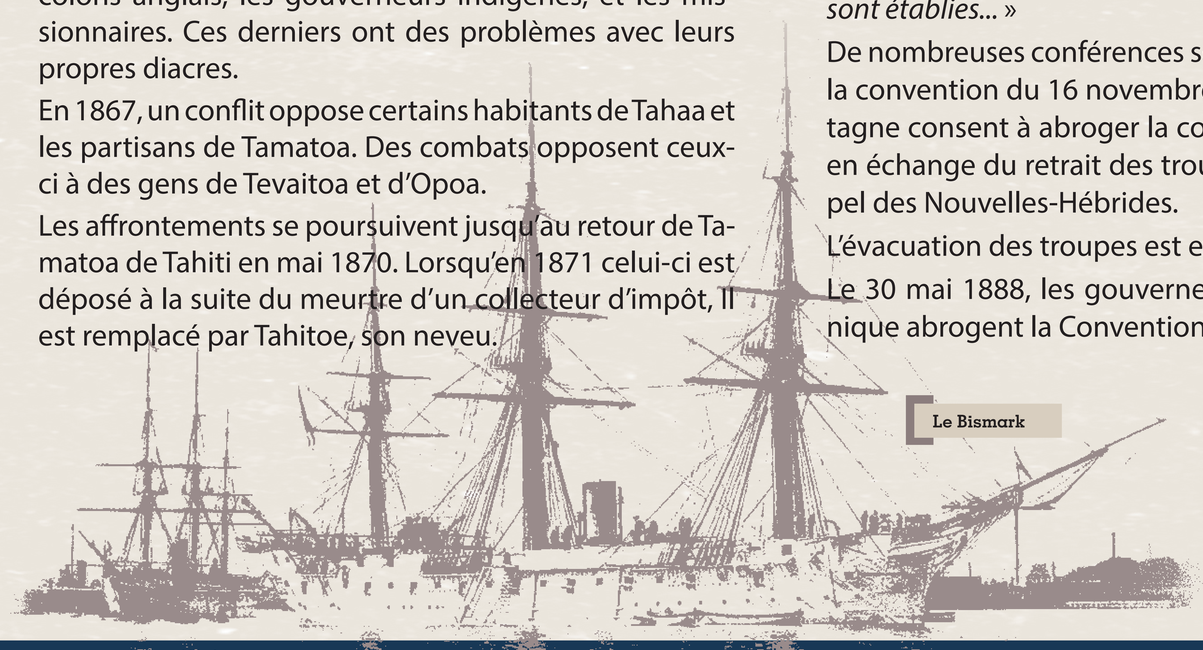
L'amiral Miller représente la Grande-Bretagne et l'amiral Pierre défend les intérêts de la France. Dans le premier projet, la France propose aux Britanniques des compensations territoriales en échange de l'abrogation de la convention de Jarnac :

« *Ce projet consistait à reconnaître aux populations anglaises des côtes de Terre-Neuve le droit, [...] d'occuper à titre légal un certain nombre d'emplacements isolés où elles se sont établies...* »

De nombreuses conférences se tiennent en vain jusqu'à la convention du 16 novembre 1887, où la Grande-Bretagne consent à abroger la convention franco-anglaise en échange du retrait des troupes françaises de l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

L'évacuation des troupes est effectuée le 15 mars 1888.

Le 30 mai 1888, les gouvernements français et britannique abrogent la Convention de Jarnac.



Le Bismark

L'indépendance reprise



Les Teraupistes



Les volontaires tahitiens enrôlés par les Français

En 1887, avant même l'abrogation de la convention franco-britannique, croît un sentiment anti-français dû souvent à des interventions de commandants de marine dans les affaires intérieures du pays comme ce fut le cas avec l'incident d'un pilote de port démis de sa fonction et rétabli par les Français. Tout est prétexte à une défiance réciproque entre les Français et Teraupo'o. Lorsque la convention de Jarnac ne s'applique plus, les évènements s'accélèrent, Teraupo'o refuse d'accepter la décision franco-britannique et se retrouve seul face à l'administration et à la marine françaises.

Albert Guilloux-Chevalier a donné un très bon séquençage de cette période 1887-1997 qui est celle de la perte de l'autonomie politique de Ra'iatea.

Nous en en avons repris les éléments.

1887/1888

25 septembre 1887 : une pétition réclame la présence d'un résident français à la suite de quoi : « *Les chefs Teraupoo et Mehao, à la tête de leurs partisans, allaient immédiatement arrêter, maltraiter et ensuite conduire sur une île désertée les cinq chefs qui avaient signé la pétition demandant un Résident français à Raiatea* ».

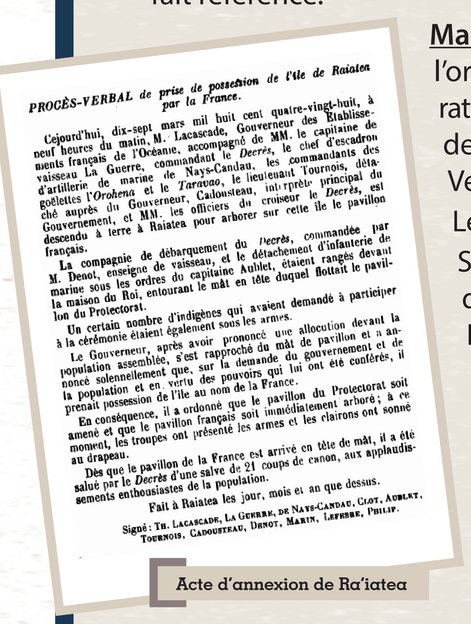
Le 2 octobre1887 : lorsque Tamatoa soutient les deux chefs Mehao et Teraupo'o réfugiés dans la brousse C'est la date que retient Anne-Lise Pasturel comme point de départ de la révolte.

15 décembre 1887 : du côté français, c'est la date d'expiration de l'ultimatum du commandant La Guerre qui fait référence.

Mars 1888 : le gouverneur reçoit l'ordre de proclamer le protectorat. *Le Journal officiel* rend compte de l'annexion des Iles Sous-le-Vent le 18 mars 1888.

Le gouverneur reçoit un blâme.

Suite à la proclamation officielle de l'annexion, le gouverneur Lacascade entreprend une tournée aux Iles Sous-le-Vent à bord du croiseur *Décrès*. Il notifie l'annexion à Huahine puis à Ra'iatea, Tahaa, Bora Bora et ne rencontre nulle part un accueil chaleureux.



PROCÈS-VERBAL de prise de possession de l'île de Raiatea par la France.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, à dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit, à neuf heures du matin, M. Lacascade, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie, accompagné de MM. le capitaine de vaisseau La Guerre, commandant le *Decrès*, le chef d'escadron d'artillerie de marine de Nays-Candau, les commandants des goëlettes l'*Orohena* et le *Taravao*, le lieutenant Tournois, détaché auprès du Gouverneur, Cadoustau, lieutenant le *Decrès*, est Gouvernement, et MM. les officiers du croiseur le *Decrès*, est descendu à terre à Raiatea pour arborer sur cette île le pavillon français.

La compagnie de débarquement du *Decrès*, commandée par M. Denot, enseigne de vaisseau, et le détachement d'infanterie de marine sous les ordres du capitaine Aublet, étaient rangés devant la maison du Roi, entourant le mât en tête duquel flottait le pavillon du Protectorat.

Un certain nombre d'indigènes qui avaient demandé à participer à la cérémonie étaient également sous les armes.

Le Gouverneur, après avoir prononcé une allocution devant la population assemblée, s'est rapproché du mât de pavillon et a annoncé solennellement que, sur la demande du gouvernement et de la population et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, il prenait possession de l'île au nom de la France.

En conséquence, il a ordonné que le pavillon du Protectorat soit amené et que le pavillon français soit immédiatement arboré; à ce moment, les troupes ont présenté les armes et les clairons ont sonné au drapeau.

Dès que le pavillon de la France est arrivé en tête de mât, il a été salué par le *Decrès* d'une salve de 21 coups de canon, aux applaudissements enthousiastes de la population.

Fait à Raiatea les jour, mois et an que dessus.

Signé : Th. Lacascade, La Guerre, de Nays-Candau, Clot, Aublet, Tournois, Cadoustau, Denot, Marin, Lefebre, Philip.

Acte d'annexion de Ra'iatea

1888/1895

A Ra'iatea, les sujets et surtout les commerçants commencent à souffrir du blocage des limites de la ville de Uturoa opéré par les Teraupistes. Les personnes doivent payer des taxes au passage de ces frontières. Ces pécules permettent de subvenir aux besoins des troupes de Teraupo'o installées principalement dans la vallée de Vairahi (environ 300 personnes), à Opoa (150) et à Tevaitoa (200) soit un total de plus de 600 personnes mais pas tous des soldats.

15 janvier 1891 : le gouverneur Lacascade s'inquiète de la situation à Ra'iatea-Tahaa et écrit ceci au secrétaire d'État aux Colonies : « … *je suis intimement convaincu que nous n'en finirons pas avec Raiatea et Tahaa qu'en agissant comme nous l'avons fait dans les deux autres îles du groupe et cela pour deux raisons principales :*

Premièrement parce que naturellement fiers et orgueilleux les insurgés ne se soumettront jamais tant qu'ils ne pourront pas dire qu'ils n'ont cédé que par la force mais que leur honneur est sauf.

Deuxièmement parce que jouissant vis à vis de nos partisans du revenu de toutes les terres de l'île, les dissidents d'Avera n'ont nul intérêt à modifier la situation actuelle. Ils savent très bien que nous ne devons rien entreprendre contre eux à moins d'agression de leur part. Tout n'est donc que profit pour les révoltés, aussi n'accepteront-ils jamais de plein gré notre pavillon. »

Une guerre dissymétrique

D'un côté les navires de guerre : l'aviso *Aube,* le cuirassé *Duguay-Trouin* et la goélette *Papeete* et le corps expéditionnaire composé d'un total de 1059 hommes :



Navires *Aube, Dugay-Trouin, Decrès, Durance*

739 marins et fusiller-marins

50 volontaires tahitiens

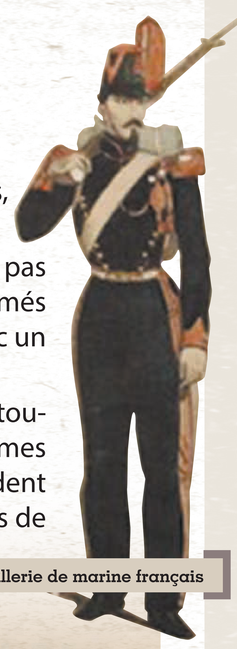
120 volontaires de Raiatea-Tahaa

150 hommes auxiliaires non armés, porteurs, guides, matelots

De l'autre, l'armée de Teraupo'o ne dépasse pas 500 hommes dont seulement 235 sont armés de fusils à pistons, assez mal entretenus avec un approvisionnement de 10 coups par fusil.

Au côté de la reine d'Avera, dont on ne sait toujours pas de quel côté elle penchera, 50 hommes dont 65 armés de fusils. Ceux qui ne possèdent pas de fusil sont armés de javelot et harpons de pêche.

À Tevaitoa 200 hommes évalués.



Artillerie de marine français



Pa ou fort des rebellles

14 mai 1891 : dans une lettre du gouverneur au ministère celui-ci reconnaît que : « *Teraupoo par son orateur Paraurahi a prié M. Hawes, le consul d'Angleterre qu'ils voulaient tous se placer sous le pavillon anglais.* »

Juin 1892 : le commandant de la *Durance* fait un rapport sur la situation : « *Teraupoo s'appuyant sur ses trois à quatre cents hommes en état de porter des armes, affecte, depuis sa résidence à Avera, de traiter de puissance à puissance avec le commandant du Décrès…*

« *Teraupoo commande en maître dans la très grande partie de Raiatea et Avera, où il réside, ne voit flotter que l'ancien pavillon de l'île. Des vallées fertiles fournissent en abondance des vivres à ces 400 hommes en état de porter les armes et à leurs familles.* »

Septembre 1894 : dans une lettre adressée au ministère des Colonies, le gouverneur Papinaud écrit :

« … *Le parti qui soutien Teraupoo qui est le plus nombreux déclarait que si les Français possédaient les moyens de les réduire par la force, il y a longtemps qu'ils l'auraient fait et que par conséquent, il fallait conserver la même attitude qu'ils gardent depuis six ans vis à vis des Français, c'est à dire de ne répondre à aucune de leur communication.* »



Poste de contrôle sur le récif entre Ra'iatea et Tahaa (Cl. A. Guilloux-Chevalier)

1895 : La Mission Chessé

2 décembre 1894 : le gouverneur Papinaud précise à l'attention de Chessé sa conception de l'attitude à avoir avec Teraupo'o :

« … *Vous paraissez croire qu'un ou deux coups de canon tirés à un moment opportun et ayant produit des effets utiles amèneraient immédiatement la soumission des rebelles de Raiatea-Tahaa.*

Tel n'est l'avis du commandant de l'Aube, telle n'est pas aussi ma conviction lorsque je consulte les enseignements qui nous ont été donnés en 1888 par l'attitude des rebelles, car vous n'ignorez pas qu'en effet le Décrès *et le* Champlain *ont bombardé pendant plusieurs jours l'île de Raiatea en 1888 sans amener la soumission d'un seul de ses révoltés …* »

27 novembre 1895 : Teraupoo pose ses conditions au commissaire Chessé pour que le protectorat soit acceptable :

- Exil des partisans français.
- Suppression du pavillon français à Uturoa et seul le pavillon du protectorat est autorisé sur Ra'iatea et Tahaa.
- Indemnisation des dégâts commis en 1887 et 1888.
- Signature de l'acte du nouveau protectorat par les consuls étrangers de Tahiti, à titre de garantie de l'exécution de cet acte.

Décembre 1896 : Gallet a remplacé Papinaud. Il décide de lancer un ultimatum à Teraupo'o :

Ultimatum

Vos affronts répétés au pavillon français ont lassé la patience du Gouvernement de la République.

Je viens donc avec des soldats et des navires de guerre pour vous contraindre à déposer vos armes et à rentrer dans l'obéissance.

Je vous accorde un nouveau et dernier délai de quatre jours pour écouter la voix de la raison et faire votre soumission complète.

Les navires de guerre, l'aviso *Aube*, le cuirassé *Duguay-Trouin* et la goélette *Papeete* sont à Raiatea avec le corps expéditionnaire composé d'un total de 1059 hommes : 739 marins et fusiller-marins, 50 volontaires tahitiens, 120 volontaires de Ra'iatea-Tahaa, 150 hommes auxiliaires non armés, porteurs, guides, matelots.



Gallet

1897 : la campagne de Ra'iatea – Tahaa

Le 1er janvier 1897 : les deux navires de guerre font le tour de Tahaa et bombardent les villages, après une heure de bombardement, on fait descendre à terre une escouade de matelots-torpilleurs-mineurs, munis de leurs engins. Ils font sauter le *Fare Hau* et le mât de pavillon des rebelles et mettent le feu aux cases des chefs rebelles. Après leurs départs les indigènes rebelles sont descendus des montagnes de Tahaa et ont mis le feu aux cases des partisans français en guise de représailles.

L'après-midi, le *Duguay-Trouin* se déplace vers le sud et ouvre le feu sur Opoa, ensuite il fait débarquer une escouade pour attaquer et incendier le village d'Opoa, abattre le mât de pavillon où flotte le drapeau anglais. En quittant Opoa le soir, le navire fait avec l'aide de ses projecteurs, un tir de nuit sur le village et les habitations qui bordent la baie de Toahiva.

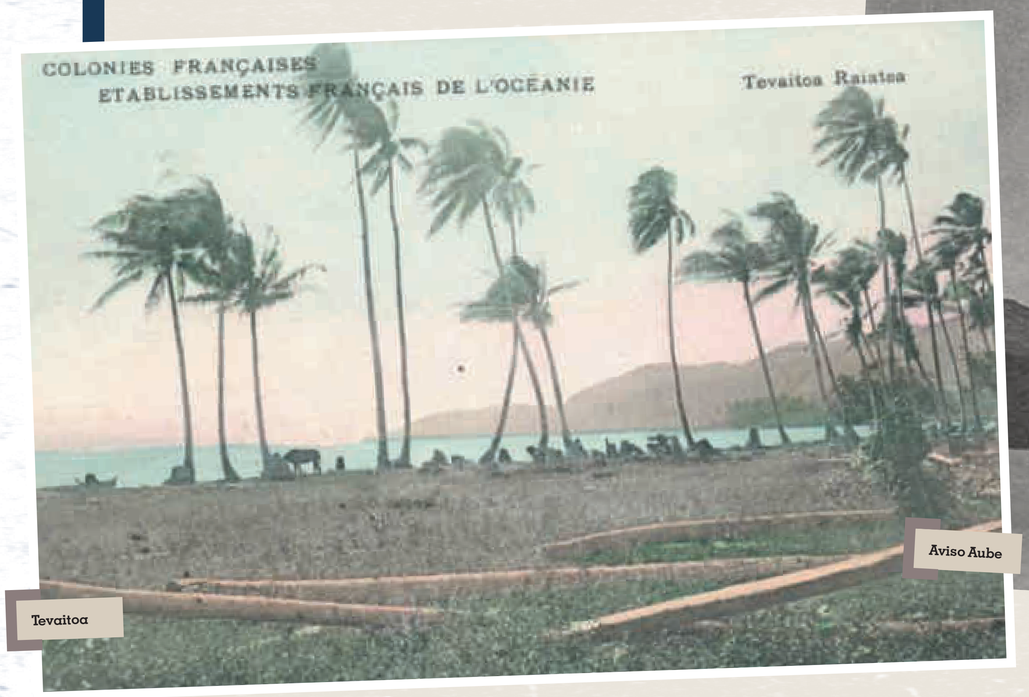
Le 2 janvier 1897 : sur la côte Ouest, la colonne de l'*Aube* s'approche avec beaucoup de précautions, du village de Tevaitoa, entouré de tranchées sur lesquelles flotte le drapeau anglais. À la tête, des défenseurs dont le nombre ne dépasse pas cinquante, se trouve la cheffesse Teriinavahoroa. Le chef de corps Chochepart décide d'attaquer avec ses 300 hommes, tôt le lendemain matin.

Le 3 janvier 1897 : se tient la bataille de Tevaitoa qui sonne le glas des espoirs et des ambitions de Teraupo'o.



Les rebelles prisonniers à bord de l'Aube

La bataille de Tevaitoa



Tevaitoa


Aviso Aube

« Dans les souvenirs populaires de cette guerre des Iles Sous-Le-Vent, outre Teraupoo chef de guerre, un autre personnage se détache, il s'agit de Matahi, meneur des combattants de la tranchée de Tevaitoa au 3 janvier 1897 qui s'est « sacrifié » en se portant au-devant de la mitraille des Français et se colmatant les blessures avec des morceaux de « Popo Uru » (chaton d'arbres à pain) avant de périr dans la tranchée criblé de balles. Un chant « Himene Tarava » d'une composition très ancienne célèbre la mémoire de Matahi. Il y a une certaine opposition entre les partisans de Tevaitoa qui adule Matahi mort au combat à contratrio de Teraupoo réfugié dans la montagne de son district Vaiaau. »

Albert Guilloux-Chevalier

Rapport du lieutenant Corre du peloton d'infanterie de marine, le 3 janvier 1897 :

A 5h30, la colonne *Aube* se détache pour faire un mouvement tournant par l'intérieur et occuper le mamelon dominant Tevaitoa, sur lequel flotte le drapeau anglais.

A 6h, le reste de la colonne quitte le campement en direction de Tevaitoa.

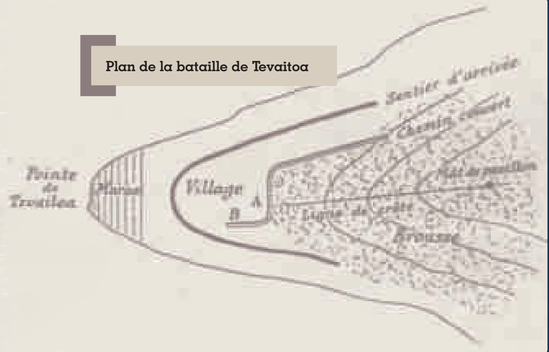
A 7h, l'*Aube* quitte le mouillage de Pufau et s'embosse devant Tevaitoa à 7h45.

A 8h, on commence le feu général sur le village. L'*Aube* bombardant le village de 800 à 1.000 mètres , la colonne à terre faisant des feux de salve à 600 mètres , le peloton Corre , arrive rapidement au mât de pavillon (150 à 200 mètres de la mer) et remplace le pavillon anglais par le pavillon français . Aucune riposte ne part du village

A l'entrée du village, la colonne Chauchepart soutenue par les canons de l'*Aube* lance l'attaque à la baïonnette , la section de l'*Aube* en tête. Elle a pour mission de fouiller la pointe de Tevaitoa où se trouve un Marae où l'on craint une embuscade. Le gros de la colonne, formé de l'infanterie de marine et des auxiliaires indigènes venant ensuite , se forme en ligne dès qu'un espace le permettait, afin d'attaquer de front un retranchement que l'on pensait exister en B (voir figure). Les Teraupootistes au nombre d'une quarantaine blottis dans des retranchement d'un mètre de large et d'1,50 de profondeur laissent passer le détachement de l'*Aube* puis ouvrent le feu en apercevant le commandant et le capitaine qui précèdent le gros de la colonne. La section Bertrand évolue aussitôt pour prendre d'enfilade le retranchement, elle jette le désordre dans les rangs des ennemis. Les marins de l'*Aube* se replient aussitôt sur les retranchements A et B qu'ils attaquent de front. Un quartier-maître saute le premier dans le retranchement après avoir bousculé trois harponneurs et tue un officier de Teraupoo. Le retranchement est envahi à sa suite et les défenseurs tués à la baïonnette tant par les marins que par les soldats de la section Bertrand qui leur barre le chemin couvert par lequel ils pouvaient gagner la brousse.

Toute cette attaque qui n'a duré que quelques minutes a été très chaude. Trois soldats d'infanterie de marine ont été blessés par des balles, l'un deux un peu plus sérieusement, un autre a été blessé par un harpon. Aucune blessé chez les marins, non plus que chez les auxiliaires indigènes de Tahaa, ces derniers étant devenus inutilisables dès qu'on a été à portée des Teraupootistes et n'ayant pas été mis en ligne. On a retrouvé dans les retranchements 18 indigènes tués et 5 blessés, quelques autres ont pu s'échapper dans la brousse. L'ensemble des blessés ont été évacués sur Uturoa. Les morts ensevelis dans une partie des retranchements qu'ils ont défendus.


Soldat d'infanterie de marine



Plan de la bataille de Tevaitoa


Les combats qui se déroulent sont semblables à ceux de Papenoo

Extrait de *Teraupoo et la guerre de Raiatea et Tahaa*, Albert Guilloux Chevalier, Archives de la Marine, Vincennes BB4 1602

Le 8 février 1897 sonne le glas des Teraupistes, une partie des résistants est arrêté dont la cheffesse de Tevaitoa et un frère de Teraupoo. Après s'être caché avec sa femme Tautu dans une grotte de Vaiaau, Teraupoo se rend le 16 février aux troupes françaises. Embarqué sur l'*Aube* puis jugé à Tahiti, il est condamné au bagne de Nouvelle Calédonie, avec une dizaine de ses fidèles, où il y reste jusqu'en 1905. Une autre partie des résistants fut quant à elle exilée à Ua-Huka aux Marquises.

Il revient à Ra'iatea sans sa femme morte en détention et il y vit en retrait jusqu'à sa mort de la grippe espagnole qui ravage la Polynésie en 1918.

Le 3 janvier 1995, une cérémonie en la mémoire des victimes des événements de 1897 a eu lieu à Tevaitoa avec la pose d'une stèle en hommage aux personnes tuées lors des affrontements contre les troupes françaises.